

**Ecole Nationale Supérieure des Sciences
de l'Information et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**La valorisation des collections
patrimoniales des bibliothèques sur
Internet en direction des jeunes publics
: Enjeux et méthodologie**

Julie Ladant

Sous la direction de Anne Meyer
Directrice du département des ressources documentaires de l'ENSSIB

2001

La valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques sur Internet en direction des jeunes publics : Enjeux et méthodologie.

RESUMÉ

L'utilisation d'Internet comme support de leurs politiques culturelles est de plus en plus fréquente pour les bibliothèques, et en particulier pour la valorisation de leurs collections patrimoniales, dont les conditions de diffusion sont soumises à des contraintes fortes en terme de conservation. Dans le contexte très favorable de l'introduction des nouvelles technologies dans le milieu éducatif, et dans la mesure où les collections patrimoniales constituent un matériau d'apprentissage très riche, nous avons tenté de montrer l'intérêt et l'enjeu de développer une politique de valorisation des collections patrimoniales en direction des jeunes publics, en nous appuyant sur quelques expériences déjà menées dans ce domaine, notamment celle de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France.

INDEXATION

Internet

Bibliothèques ** Fonds spéciaux

Bibliothèque et écoles

Multimédias en éducation**France

Bibliothèque nationale de France

Promoting special collections of libraries for educational purpose by using the internet: issues at stake and methodology.

ABSTRACT

The use of the internet as part of the cultural policy libraries decide on is more and more frequent. This is particularly true when promoting their special collections for which access to the general public also has to meet strict conservation rules. Within the very attractive context of the use of the new technologies in the educational field and as these special collections are a valuable instrument to learn, we tried to show how important access is but also what is at stake for libraries when they develop an educational policy promoting their special collections to a young public. To do so we analysed some experiments that have been carried out in this area and the focus of our study is more specifically the programme of multimedia publishing at the Bibliothèque nationale de France.

KEYWORDS

Internet

Libraries**Special collections

Multimedia systems in education**France

Bibliothèque nationale de France

Sommaire

Remerciements	5
Bibliographie	6
Introduction	11
I. La place d'Internet dans l'action culturelle des bibliothèques : quelle valeur ajoutée ?	13
1. Le site Web de la bibliothèque : quelle offre, quel impact ?	13
2. La valorisation des collections patrimoniales sur Internet : un support particulièrement adapté	17
3. La Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France : un exemple réussi de politique culturelle sur Internet.	22
II. Pédagogie, multimédia et patrimoine des bibliothèques.	28
1. Pédagogie et multimédia : un thème d'actualité.	28
2. Patrimoine et action pédagogique en bibliothèque : la place du multimédia.	35
III. Trois expériences d'action pédagogique sur Internet : la bibliothèque du Congrès, la British Library et la Bibliothèque nationale de France.	40
1. L' « America's Library » de la Bibliothèque du Congrès.	40
2. « Living words » : le site éducatif de la British Library.	43
3. Les dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France	45
IV. Mener une politique pédagogique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en bibliothèque : éléments de méthodologie	53
1. Première étape : la définition du projet.	53
2. Deuxième étape : la conception du projet	56
3. Troisième étape : la réalisation du projet	58
4. Quatrième étape : la promotion et l'évaluation	59
Conclusion	61
Annexes	62

Remerciements

Je tiens à remercier toute l'équipe de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France qui m'a accueillie pour mon stage d'étude, en particulier Françoise Juhel, responsable du service, ainsi qu'Emmanuelle Beranger et Philippe Guignard. Je souhaite associer à ces remerciements Anne Zali, responsable du service de l'action pédagogique, pour le temps qu'elle a bien voulu me consacrer.

Mes remerciements vont également à Anne Meyer qui a assuré la direction de ce mémoire et qui m'a accompagnée de ses conseils tout au long de mon travail.

Bibliographie

La problématique de ce mémoire se situe à la croisée de plusieurs sujets sur lesquels il existe en général une littérature abondante. Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, nous nous contentons de citer pour chaque sujet les ouvrages de références et les principales études qui ont étayé notre réflexion.

PATRIMOINE ET MÉDIATION CULTURELLE EN BIBLIOTHEQUE

- BEGHAIN Patrice, Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe, actes du colloque de Roanne, 6 et 7 août 1992, Annecy, Arald, 1993.
- CABANNES Viviane, POULAIN Martine et PERRET Jacques (sous la dir. de), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1998.
- CHEVRIER-MULLER Catherine, Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France, Mémoire de DCB, ENSSIB, 1997.
- *Patrimoine écrit, patrimoine vivant : règles élémentaires pour la conservation et la valorisation des documents patrimoniaux*, Fédération française pour la coopération des bibliothèques, 1999, [en ligne] <http://www.ffcb.org> (page consultée le 6 novembre 2000).
- *Le Patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, sous la direction de Jean-Paul Oddos, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1997.
- *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques : recommandations techniques*, Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture, Paris, 1998, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/preventi/guidedll.htm> (page consultée le 6 novembre 2000).

- « Quel public pour le patrimoine écrit ? », (colloque organisé le 23 et 24 juin 1997 par la FFCB, le CRL de la région Centre et la BM d'Orléans), *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997.
- SCHAER Roland, « Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 18-22.
- VARRY Dominique, « Le patrimoine des bibliothèques, contradictions et enjeux », Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

PATRIMOINE CULTUREL ET MULTIMÉDIA

- Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques (ADDNB), [en ligne] <http://www.addnb.org> (page consultée le 6 novembre 2000).
- DALBERA Jean-Pierre, « Numériser le patrimoine culturel : un enjeu collectif », *Culture et Recherches*, n° 77, mars-avril 2000, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm> (page consultée le 27 octobre 2000).
- DALBERA Jean-Pierre et PASCON Jean-Louis, *Patrimoine culturel et multimédia*, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre 1999 [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/politique/politique.htm#Articles> (page consultée le 27 octobre 2000).
- DUPOIRIER Gérard (sous la dir. de), « Les bibliothèques numériques », *Document numérique*, vol. 2, n° 3-4, 1998.
- JOCELYN Pierre et GUILLOUX Virginie, *Les usages du multimédia interactif dans les lieux culturels : bibliographie et synthèse documentaire*, Ministère de la culture et de la communication, 1998.
- Ministère de la Culture et de la Communication, *Numérisation du patrimoine culturel*, [en ligne] <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/index.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).
- Ministère de la Culture et de la Communication, *Programme d'action pour la société de l'information : bilan en août 2000*, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm>

(page consultée le 27 octobre 2000).

- Mission de la Recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la communication, *Numérisation des données culturelles publiques*, compte-rendu de la journée d'étude du 27 octobre 2000, [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-politique.htm>

(page consultée le 12 décembre 2000).

- HUTHWOL Joël, *Bibliothèques patrimoniales et réseaux : l'exemple des arts du spectacle en France*, mémoire de DCB, ENSSIB, 1997.
- *Patrimoine et multimédia: le rôle du conservateur* : colloque du 23, 24 et 25 octobre 1996 à la Bibliothèque nationale de France, organisé par l'Ecole nationale du patrimoine, Paris, la Documentation française, 1997.
- VETTRAINO-SOULARD Marie-Claude, *Les enjeux culturels d'Internet*, Paris, Hachette Education, 1998.
- VIAL Mireille, « Patrimoine et nouvelles technologies : les manuscrits musicaux du Moyen Age de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 6, p. 76-79.

PÉDAGOGIE ET MULTIMÉDIA

- Centre National de Documentation pédagogique (CNDP) et ministère de l'Education nationale, *Educllic, le portail des professionnels de l'éducation*, [en ligne]

<http://educllic.education.fr/Arisem23/iClass4U/> (page consultée le 12 novembre 2000).

- Centre National de Documentation pédagogique (CNDP), *Educasource : des ressources électroniques pour l'enseignement*, [en ligne] <http://www.educasource.education.fr> (page consultée le 12 décembre 2000).

- *L'éducation saisie par les nouveaux médias*, (publ. à l'occasion de la Biennale du savoir, Lyon, Palais des congrès, 27-30 janvier 2000) Grand Lyon, Mission "prospective et stratégie d'agglomération", n° 18, 2000.

- Ministère de l'Education nationale, *Education.fr, le portail de référence sur l'éducation*, [en ligne] <http://www.education.fr/> (page consultée le 15 novembre 2000).

- Ministère de l'Education nationale, ministère de la Recherche, *Technologies de l'information pour l'éducation et l'enseignement : educnet*, [en ligne] <http://www.educnet.education.fr> (page consultée le 13 décembre 2000).
- POUTS-LAJUS Serge et RICHE-MAGNIER Marielle, *L'école à l'heure d'Internet, les enjeux du multimédia dans l'éducation*, Paris, Nathan Pédagogie, 1998.
- « Les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation », *Education et francophonie*, (publ. par l'Association canadienne d'éducation de langue française), vol. XXVII, n° 2, 1999, [en ligne] <http://www.acelf.ca/revue/XXVII-2/articles.htm> (page consultée le 14 septembre 2000).
- TARDIF Jacques et PRESSEAU Annie, « Intégrer les nouvelles technologies de l'information : quel cadre pédagogique ? », *Pratiques et enjeux pédagogiques*, n° 19, 1998.

BIBLIOTHÈQUES, PATRIMOINE ET PÉDAGOGIE

- *La Bibliothèque au cœur du projet pédagogique : compte-rendu du colloque organisé par le groupe « formation des utilisateurs » de l'ABD et RéCoDa, Bruxelles, le 15 octobre 1997*, ABD et RéCoDa, 1997.
- *Guide de la coopération Bibliothèque-Ecole*, CRDP de l'Académie de Créteil et Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1996.
- *Guide méthodologique des classes culturelles à l'école*, ministère de l'Education nationale, de la Culture et de la Communication, 1992.
- HEBRARD Jean et PISSARD Annie, « L'école, le musée et la bibliothèque », dans *Le Musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, sous la direction de M. Blanc-Montmayeur, V. Cabannes et J.-L. Déotte, Paris, Bibliothèque publique d'information-Centre Georges Pompidou, 1997.
- MARGUERON Patrick et PONCY Hélène, *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, publié par le CRDP de Franche-Comté, 1999.

- MELOT Michel, « De l'importance du patrimoine écrit dans les apprentissages », *Mise en place des classes « patrimoine écrit »*, Roanne, Bibliothèque municipale, 1993.

SITES DES BIBLIOTHÈQUES CONSULTÉS

Un grand nombre de sites de bibliothèques municipales et nationales ont été consultés. On peut se reporter à la liste établie par le ministère de la culture :

- Ministère de la Culture et de la Communication, *Internet culturel / Répertoires de ressources / bibliothèques*,
[en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/int/index.html>
(page consultée le 10 octobre)

Sites des bibliothèques dont nous avons étudié l'expérience pédagogique en ligne :

- Bibliothèque nationale de France, [en ligne] <http://www.bnf.fr> (page consultée le 14 janvier 2001).
- Bibliothèque du Congrès, [en ligne] <http://lcweb.loc.gov> (page consultée le 10 janvier 2001).
- British Libray, [en ligne] <http://portico.bl.uk/> (page consultée le 14 janvier 2001).

Introduction

La révolution numérique et le développement exponentiel d'Internet ont profondément bouleversé notre rapport à l'information et au savoir depuis quelques années. La France, longtemps en retard dans ce domaine par rapport aux pays anglo-saxons, est en train de combler cet écart ; au début de l'année 2000, le taux d'équipement des foyers français en ordinateurs dépassait les 25%, le nombre d'internautes entre juin et décembre 2000 est passé de 7,8 millions à 8,15 millions¹, et le taux de connexion des établissements de l'Education nationale à Internet, excède actuellement les 90,5%². Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont donc désormais bien ancrées dans les pratiques culturelles collectives, et tout particulièrement le réseau Internet qui fait figure de référence en la matière, en terme de taille, de fréquentation et de visibilité, à l'échelle planétaire.

Ce préambule rappelle, s'il était besoin, l'enjeu culturel extraordinaire que représente ce média et ses potentialités quasi infinies en matière de diffusion et de partage du patrimoine culturel. De multiples projets de numérisation et de mise à disposition de collections patrimoniales sur Internet sont actuellement en cours, et témoignent de la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs des grandes institutions culturelles dans ce domaine³. Les bibliothèques ont rapidement pris conscience de l'intérêt que représentait Internet comme support de leurs politiques culturelles, et en particulier pour la valorisation de leurs collections patrimoniales, dont les conditions de diffusion sont soumises à des contraintes fortes de conservation.

Dans le contexte très favorable de l'introduction des nouvelles technologies dans le milieu éducatif et dans la mesure où les collections

¹ Chiffres fournis par le *Journal du Net*, selon un sondage effectué par Médiamétrie [en ligne] http://www.journaldunet.com/cc/cc_inter_frbre.shtml (page consultée le 12 janvier 2001).

² Chiffres fournis par le site *educnet* du Ministère de l'Education nationale : <http://www.educnet.education.fr/equip/chiffres.htm> (page consultée le 10 janvier 2001).

³ Cf. notamment le rapport de Jean-Pierre Dalbéra et Jean-Louis Pascon pour le Ministère de la Culture et de la Communication, *Patrimoine culturel et multimédia*, déc. 1999 ; et le *Compte-rendu de la journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques du vendredi 27 octobre 2000*, Mission de la Recherche et de la Technologie, 2000.

patrimoniales des bibliothèques peuvent constituer un matériau d'enseignement riche, nous avons souhaité nous interroger sur la place et la valeur ajoutée que pouvait représenter pour les bibliothèques le développement d'une politique spécifique de valorisation de leurs fonds patrimoniaux sur Internet en direction des jeunes publics, en appuyant notre réflexion sur les quelques expériences menées dans ce domaine, en particulier celle de la Bibliothèque nationale de France, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, que nous avons découvert au cours de notre stage d'étude à la Mission des éditions multimédia de la BnF. Notre démarche répond à trois objectifs : déterminer l'intérêt et la spécificité éditoriale de l'outil informatique dans la mise en valeur de documents patrimoniaux ; montrer l'enjeu et les potentialités des nouvelles technologies dans la mission de médiation culturelle des bibliothèques auprès des jeunes publics ; et proposer des éléments de méthodologie pour mettre en œuvre une telle politique pédagogique sur Internet. Nous avons circonscrit notre sujet aux publics de l'enseignement primaire et secondaire, en excluant l'enseignement supérieur, dont les attentes et les besoins sont relativement différents tant sur le plan des contenus que sur l'approche méthodologique.

I. La place d'Internet dans l'action culturelle des bibliothèques : quelle valeur ajoutée ?

1. Le site Web de la bibliothèque : quelle offre, quel impact ?

Ainsi que le souligne Jean-Didier Wagneur, « l'arrivée d'Internet dans les bibliothèques dote le bibliothécaire d'un outil qui démultiplie l'impact de ses missions traditionnelles de communication, de conservation et de valorisation »⁴. A la fois outil professionnel pour le personnel, outil documentaire pour l'utilisateur et outil de rayonnement culturel pour l'établissement, Internet s'est imposé très rapidement comme un vecteur majeur de diffusion et de partage de l'information, à la fois dans la bibliothèque (espaces de consultation réservés) et à l'extérieur, par le biais de son site Web.

C'est à ce dernier que nous allons nous intéresser plus particulièrement, pour tenter de déterminer sa place et sa valeur ajoutée dans la mission d'action culturelle des établissements. Car si les usages d'Internet en bibliothèque sont actuellement bien recensés par la littérature professionnelle⁵, l'offre et le contenu des sites Web le sont moins, en particulier dans le contexte récent de renouvellement de la réflexion sur les services et les contenus à offrir en ligne : un rapide état des lieux de l'offre des sites des bibliothèques sur Internet nous a donc

⁴ Jean-Didier Wagneur, « Internet s'expose à tout », dans *L'Action culturelle des bibliothèques*, sous la direction de V. Cabannes et M. Poulain, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 200.
⁵ Cf. notamment le numéro du Bulletin des Bibliothèques de France consacré aux « Lectures électroniques » (t. 44, n° 5, 1999).

semblé un préambule nécessaire à l'étude de la valorisation patrimoniale proprement dite susceptible d'être entreprise sur ce support⁶.

Un premier constat général s'impose : le site Web d'une bibliothèque est à la fois une vitrine de ce qui est proposé à l'intérieur de l'établissement, et à la fois une offre de services et de contenus qui en font un support documentaire et culturel à part entière. Cette double fonction semble devoir perdurer, car si les services en ligne tendent à se multiplier et à s'étoffer de plus en plus, ils ne sont pas développés en concurrence avec les activités menées dans la bibliothèque, mais bien en complément. La « bibliothèque virtuelle » ne cherche donc pas à remplacer la bibliothèque réelle, et le site Internet rend en général compte de cette complémentarité, fortement revendiquée par les professionnels et unanimement souhaitée par les usagers. Les informations concernant la bibliothèque « réelle » et ses activités que l'on trouve sur le site Internet sont les suivantes :

- Présentation de l'établissement (historique, locaux, organisation, missions) ;
- Présentation des collections (fonds généraux, fonds spécialisés, collections particulières, etc.) ;
- Informations pratiques (modalités d'inscription, horaires, accès, communication des documents, possibilités de réservation, reproduction, etc.) ;
- Actualités ou nouveautés concernant la bibliothèque (fermetures exceptionnelles, nouvelles acquisitions, etc.) ;
- Programme des manifestations culturelles dans la bibliothèque (expositions, conférences, débats, animations pédagogiques, concerts, lectures de contes, ateliers, etc.) ;
- Publications de la bibliothèque disponibles (monographies, bibliographies, catalogues d'exposition, CD-ROM, cartes postales, etc.) ;

⁶ Cet état des lieux de l'offre des sites Internet des bibliothèques a été fait à partir de l'analyse d'une vingtaine de sites de grandes bibliothèques publiques, françaises et étrangères dont la liste figure en annexe 1.

- Plan de la bibliothèque et éventuellement visite virtuelle des locaux.

L'ensemble de ces informations de nature factuelle participe de la visibilité et du rayonnement de la bibliothèque dans le paysage local, régional ou national, et contribue, en terme de valorisation culturelle, à promouvoir et à faire connaître à plus large échelle et à distance, les ressources et les animations proposées par la bibliothèque. Ces informations ont la plupart du temps inauguré les sites Web des bibliothèques, avant que ceux-ci ne soient étoffés par une offre de services et de contenus de plus en plus riche et performante.

D'une simple présence sur la toile, la bibliothèque est en effet progressivement passée à une utilisation plus innovante et plus large d'Internet, comme support de médiation entre ses ressources et le public d'une part (par la mise en ligne de son catalogue en particulier), et comme support d'une politique documentaire spécifique d'autre part (bibliothèque numérique). La plupart des sites Web reflètent désormais cette évolution et proposent à l'utilisateur un ensemble de ressources et de services à distance qui donnent aux bibliothèques une dimension et un impact nouveaux :

- Accès au catalogue de la bibliothèque (de plus en plus fréquemment enrichi de résumés, fiches de lecture, sommaires, tables des matières, illustrations, extraits sonore, etc.) ;
- Accès à des ressources numérisées de la bibliothèque et à des collections numériques⁷ ;
- Sélections thématiques de ressources accessibles en ligne (développement d'une politique documentaire en ligne qui complète les collections de la bibliothèque et offre des balises à l'inflation d'informations qui caractérise le Web : cf. les signets de la

⁷ Cf. les « Projets de diffusion électronique des collections des bibliothèques », recensés sur le site du ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/autserv/biblioum.htm> (page consultée le 7 décembre 2000). Citons à titre d'exemple, celui de la Bibliothèque nationale de France, Gallica ; le projet « Libris » des bibliothèques du Nord qui numérisent leurs collections régionales ; la collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec ou l'« Electronic Libraries Programme » au Royaume-Uni.

- BnF, la sélection de sites Web de la BPI ou les Electronic resources de la New York Public Library) ;
- Information professionnelle en ligne (brochures d'information en ligne proposées par la bibliothèque ; sélection d'adresses de sites professionnels ; rapports d'activité de l'établissement ; statistiques, etc.) ;
 - Liens hypertextes avec les partenaires de la bibliothèque et l'ensemble des réseaux auxquels elle appartient (catalogues collectifs, ressources partagées, etc.) ;
 - Programmation culturelle en ligne essentiellement sous la forme d'expositions virtuelles.

La mise en place progressive de la plupart de ces services à distance par un grand nombre de bibliothèques a profondément modifié le rôle et l'influence effective de leur site Internet sur les usagers : la mise en ligne du catalogue rend à elle seule la consultation du site quasi systématique pour les lecteurs potentiels ; elle permet, avant même de venir dans la bibliothèque, de déterminer si l'on est susceptible d'y trouver les ressources recherchées, d'en définir l'importance voire la pertinence (grâce aux catalogues enrichis) et de rendre ainsi beaucoup plus efficiente la visite sur place, lorsqu'elle s'avère nécessaire. Par ailleurs, la multiplication des ressources directement accessibles en ligne, sélectionnées, organisées et référencées par le bibliothécaire, et le développement croissant des « collections virtuelles » des bibliothèques ont largement influé depuis quelques années sur la démarche de recherche documentaire des usagers : la consultation du site Web est désormais un passage pratiquement obligé pour le lecteur et le « réflexe Internet » fait définitivement partie des pratiques culturelles des usagers des bibliothèques.

Les leçons de ce constat, en terme de notoriété et d'impact s'imposent dès lors clairement : support très bien identifié par le public, en constante progression tant sur le plan des contenus que sur le plan technique et capable de supporter textes, images (fixes et animées) et sons, le site Web de la bibliothèque constitue un enjeu capitale dans la

politique de valorisation culturelle des collections et particulièrement celles qui nous intéressent ici : les collections patrimoniales, dont la diffusion pose traditionnellement des problèmes et qui pourtant correspondent à une demande forte du public.

2. **La valorisation des collections patrimoniales sur Internet : un support particulièrement adapté**

L'accès aux collections patrimoniales d'une bibliothèque est en effet restreint et limité pour le grand public : à l'exception des étudiants et des chercheurs qui bénéficient du droit de consultation des documents patrimoniaux (bien que de plus en plus on communique des documents de substitution, microfilms ou microformes, pour des raisons de conservation), le public n'a à priori que deux moyens possibles pour découvrir les richesses patrimoniales de ses bibliothèques : les publications, aussi bien scientifiques que commerciales (monographies d'artistes ou d'écrivains, catalogues d'oeuvres, catalogues d'exposition, produits multimédia : CD-ROM, DVD-ROM, Vidéo, etc.) et les expositions. Les premières sont en général coûteuses et d'une diffusion restreinte ; les secondes, beaucoup plus attractives parce qu'offrant un contact direct avec les documents, sont limitées dans le temps et dans l'espace et posent de nombreux problèmes de conservation et de sécurité⁸.

On comprend aisément quel peut être alors l'intérêt d'Internet dans une politique de valorisation de ces ressources particulières, qui suscitent beaucoup d'intérêt et de curiosité auprès d'un large public mais dont la diffusion est soumise à des contraintes strictes dans le cadre des expositions. Plusieurs approches des collections patrimoniales sont envisageables sur Internet, contribuant chacune à leur niveau à la notoriété des fonds de la bibliothèque :

⁸ Les contraintes, les difficultés, les paradoxes et les enjeux de l'exposition patrimoniale ont été développées dans le mémoire de DCB de Catherine Chevrier-Muller, *Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France*, ENSSIB, 1998.

- La présentation des principales richesses patrimoniales de la bibliothèque associant généralement texte descriptif et reproductions numérisées (cf. « l'Invitation au voyage » du site de la Bibliothèque municipale de Lyon ou la visite virtuelle des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de Melun⁹) ;
- La présentation d'un fonds particulier et significatif de la bibliothèque sous la forme d'un texte illustré (cf. le fonds Stendhal à Grenoble ou les fonds Montaigne et Montesquieu à Bordeaux¹⁰) ;
- La mise en ligne d'une collection de documents ou de fonds patrimoniaux numérisés (les manuscrits de Clairvaux sur le site de la Bibliothèque municipale de Troyes ou la base d'enluminures numérisées de la Bibliothèque municipale de Lyon) ;
- Les expositions virtuelles enfin.

Nous nous intéresserons tout particulièrement aux expositions virtuelles, qui offrent, en terme d'accompagnement éditorial, la plus forte valeur ajoutée aux documents présentés, et qui constituent ainsi le véritable enjeu d'une politique d'action et d'animation culturelles dynamiques sur Internet¹¹.

Les avantages d'une programmation virtuelle d'expositions sur Internet sont de différentes natures : ce sont d'abord ceux propres au World Wide Web d'une manière général : le faible coût de connexion, l'accès à distance (suppression des barrières géographiques) et l'impact auprès d'un public beaucoup plus important que celui des usagers habituels de la bibliothèque (relayé par l'indexation des pages du site dans les moteurs de recherche). Mais l'opportunité d'une valorisation des ressources patrimoniales en ligne va bien au delà.

Sur le plan de la conservation des documents tout d'abord, le support numérique représente une solution très satisfaisante pour

⁹ Cf. annexe 2.

¹⁰ Cf. annexe 3.

¹¹ La constitution de collections numériques, qui fournissent aux usagers des matériaux « bruts », nous semble davantage relever de la politique documentaire de la bibliothèque que de son action culturelle proprement dite.

réconcilier les deux missions essentielles mais souvent antinomiques des bibliothèques que sont la diffusion et la conservation des collections patrimoniales. Contrairement à l'exposition qui doit être limitée dans le temps pour ne pas « exposer » les documents aux risques de dégradations et d'accidents liés aux conditions physiques inhabituelles de conservation (luminosité, température, hygrométrie, etc.), l'exposition virtuelle est durable et capitalisable sur le site de la bibliothèque. La matière scientifique qui la cimente, la plupart du temps produite par une équipe de la bibliothèque, trouve ainsi un vecteur de diffusion accessible au grand public et peut susciter un retentissement beaucoup plus large et plus étalé dans le temps que celui de l'exposition réelle.

L'exposition virtuelle permet par ailleurs d'aller plus loin dans l'exploration du document patrimonial et d'en enrichir sa perception et sa compréhension : quand l'exposition « physique » ne peut présenter qu'une double page d'un livre derrière une vitrine, l'exposition virtuelle permet de le feuilleter entièrement et d'en examiner les détails ; quand il faut limiter pour des raisons évidentes de place et d'ergonomie de lecture le texte des cartels et des cimaises dans l'espace réel de l'exposition, il est possible d'aller plus loin dans l'exposition virtuelle, et de proposer des textes et des notices enrichis qui offrent un éclairage plus précis sur le document¹².

Pourtant, on ne touche pas encore ici à la spécificité éditoriale du média et à ses potentialités quasi infinies en terme d'animation, de navigation et d'interactivité, qui pourraient être mises au service du document. Or c'est bien là le véritable enjeu d'Internet et son intérêt le plus manifeste. Les deux caractéristiques principales du Web — support *multimédia*, (c'est à dire pouvant associer texte, son et images fixes ou animées) et fonctionnant suivant le principe du lien hypertexte — semblent en effet particulièrement adaptées à la réflexion scénographique qui accompagne désormais systématiquement la réalisation d'une exposition en bibliothèque et offrent un support de réalisation extrêmement performant et innovant pour un projet de valorisation

¹² Cf. par exemple la présentation très étoffée de la *Cantilène de Sainte Eulalie* sur le site de la bibliothèque municipale de Valenciennes : <http://www-01.acv.ville-valenciennes.fr/bib/decouverte/histoire/cantilene.asp> (page consultée le 18 septembre 2000).

patrimoniale, à la condition près que l'exposition virtuelle soit conçue et scénarisée pour le Web et ne soit pas la simple transposition à l'écran d'une exposition réelle, comme c'est en encore très souvent le cas : la maîtrise éditoriale d'Internet semble encore à conquérir dans ce domaine. On peut néanmoins dès à présent souligner quelques uns des avantages et des apports principaux du Web pour la réalisation d'une exposition : le caractère multimédia d'Internet permet en premier lieu de pouvoir mettre en ligne l'ensemble des supports conservés dans la bibliothèque (texte, images, vidéo, son) ; il offre également des fonctionnalités très séduisantes en matière de graphisme, d'ergonomie de navigation et de consultation (accompagnement musical, animations dans l'écran, etc.). Le lien hypertexte favorise quant à lui l'autonomie de la navigation dans l'espace virtuel de l'exposition, parmi la pluralité des parcours possibles, en fonction des curiosités et des attentes de chaque visiteur (parcours chronologique, parcours thématique, parcours par secteur géographique, parcours par type de support, etc.) ; il permet de maîtriser sa vitesse de progression et de déterminer le degré d'approfondissement souhaité sur tel ou tel aspect du sujet proposé ; il offre surtout la possibilité de contextualiser les documents, de les mettre en perspective et de susciter des résonances particulières dans leur perception : en le confrontant à eux-mêmes d'une part (comparaison de plusieurs pages ou illustrations d'un même livre ou d'un manuscrit, possibilité de zoomer sur certains détails, d'afficher une sélection thématique d'images, etc.) ; en les confrontant à d'autres oeuvres ou groupement d'œuvres susceptibles de les éclairer ou de recréer un contexte et une ambiance propices à leur compréhension (textes littéraires, gravures, photographies, interview d'artistes, extraits musicaux, extraits de films, etc.) ; en proposant enfin, des liens vers d'autres pages ou d'autres sites complémentaires, permettant d'approfondir le sujet et de mobiliser l'extraordinaire richesse documentaire du Web autour du thème de l'exposition (autres ressources en ligne de la bibliothèque, sites d'institutions, d'associations, de musées, de maisons d'écrivains, de monuments historiques, etc.).

La prise de conscience de ces potentialités d'Internet en matière de valorisation patrimoniale n'en est encore qu'à ses balbutiements en bibliothèque ; on peut d'ailleurs souligner d'une manière générale que

l'utilisation du multimédia en tant d'outil éditorial reste largement tributaire des formes d'écritures traditionnelles¹³. Dans une certaine mesure, le « langage virtuel » reste encore à inventer, et il nous semble important que les bibliothèques participent à cette aventure, puisqu'il est bien de leur responsabilité de mettre à disposition du public les collections dont elles sont les dépositaires, en utilisant pour ce faire les moyens les plus pertinents et les plus adaptés. Il est certain que la spécialisation croissante des tâches et des métiers du Web supposera de plus en plus d'avoir recours à des professionnels (graphistes, maquettistes, réalisateurs multimédia, etc.), mais cette professionnalisation ne concurrence en aucun cas la mission de conception et de scénarisation des expositions qui est celle des professionnels des bibliothèques : la logique de présentation des oeuvres procède de la réflexion scientifique qui fonde l'exposition, et cela est sans doute encore plus vrai dans le cas d'une exposition virtuelle, dont l'architecture et l'arborescence sont beaucoup plus complexes et plus lourdes que dans une exposition réelle.

Au terme de ce paragraphe sur la valorisation des ressources patrimoniales sur Internet, il convient encore de s'arrêter quelques instants sur les limites que l'on pourrait objecter à ce nouveau support de médiation culturelle, dont il ne faut pas négliger les effets éventuels : en premier lieu celui de la perte de contact direct avec les documents et les oeuvres. Le débat est convenu : ressent-on la même émotion en présence du document et face à son écran ? La réponse est évidente. Mais ce n'est pas en ces termes que le problème se pose et nous avons déjà souligné le paradoxe de la situation d'un fonds patrimonial pour une bibliothèque qu'il faut à la fois conserver et donner à voir. L'exposition virtuelle est une solution à moyen terme pour concilier ces deux missions. Elle permet en outre d'éliminer les contraintes géographiques. Le second

¹³ Si la plupart des bibliothèques ont bien compris l'enjeu d'Internet en matière de valorisation patrimoniale et proposent régulièrement des expositions virtuelles sur leur site, la plupart d'entre elles, y compris les grandes bibliothèques nationales, se cantonnent souvent, en guise d'exposition virtuelle, à la juxtaposition d'images numérisés et de textes explicatifs, sans vraiment utiliser les fonctionnalités hypertextuelles du média. Cf. deux exemples en annexe 4 : l'exposition virtuelle sur la *Bible de Saint Bernard* sur le site de la Bibliothèque municipale de Troyes et l'exposition sur « l'héritage sépharade d'Afrique du nord » sur le site de la Bibliothèque nationale du Canada.

inconvenient qui peut affecter l'utilisateur d'une exposition virtuelle est lié au problème du poids des pages Web (très lourd, en cas d'images animées ou de son) et de leur temps de chargement. L'absence de fluidité dans la navigation est actuellement un réel obstacle à la conception d'expositions complexes et riches en terme d'animations et de contenu multimédia. La généralisation des réseaux à haut débit devrait modifier la situation dans les années à venir. La troisième contrainte liée aux expositions virtuelles concerne les problèmes juridiques nouveaux qu'elles suscitent, en terme de gestion des droits (droits de la bibliothèque sur ses collections, dans quel cadre négocier les droits, pour quelle durée de diffusion, etc.). Une jurisprudence propre à Internet est en train de se mettre en place, qui devrait peu à peu clarifier la situation. Un certain nombre de sites et d'ouvrages font dès à présent le point sur la question¹⁴.

3. La Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France : un exemple réussi de politique culturelle sur Internet.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'exploitation du support virtuel pour mener une politique de valorisation des collections patrimoniales est encore relativement limitée ou pour le moins sommaire en bibliothèque ; c'est pourquoi il nous semble intéressant de présenter l'action innovante de la Mission des éditions multimédia de la Bibliothèque nationale de France dans ce domaine, qui laisse entrevoir ce que devrait être l'avenir d'Internet dans les politiques d'action culturelle des établissements, à savoir le support d'une production éditoriale structurée et autonome, complémentaire avec les animations culturelles organisées au sein de la bibliothèque.

¹⁴ Cf. notamment les fiches juridiques concernant la numérisation en bibliothèque sur le site du ministère de la culture <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html> (page consultée le 15 novembre 2000) et les fiches juridiques du serveur de l'Education nationale sur les nouvelles technologies : <http://www.educnet.education.fr/juri/default.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).

La Mission des éditions multimédia est née en 1997, dans le contexte du développement exponentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'explosion du réseau Internet, pour servir la politique de développement culturel de la bibliothèque, à la fois en tant que service éditorial, puisque « l'édition constitue une forme d'accès à des oeuvres ou à des documents conservés dans les collections »¹⁵, et à la fois en tant que service à distance, dans une perspective d'élargissement des publics et d'accès facilité aux collections pour le plus grand nombre. Elle est rattachée au service éditorial et commercial de la Délégation à la Diffusion Culturelle de l'établissement¹⁶. Sa mise en place accompagne le développement de la bibliothèque numérique, Gallica, dont le serveur est créé en octobre 1997. La première exposition virtuelle mise en ligne sur le site de la bibliothèque est *Splendeurs persanes*, dont l'exposition réelle est présentée à Tolbiac du 27 novembre 1997 au 1^{er} mars 1998¹⁷.

Dotée de moyens modestes à l'origine (deux personnes et un budget de quelques milliers de francs), la Mission des éditions multimédia a très rapidement acquis une bonne visibilité au sein de l'établissement, en terme de personnel, d'équipement et de budget, de par la nature de ses missions et de par le contexte extrêmement favorable du développement d'Internet et des nouvelles technologies. En 1999, le service d'édition des CD-ROM lui est rattaché, ajoutant une dimension commerciale à la dimension de valorisation culturelle de service public qui constituait jusqu'alors son unique champ d'action, sous la forme d'une programmation d'expositions virtuelles¹⁸.

¹⁵ Cf. Roland Schaer, « Sur la politique culturelle de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 22.

¹⁶ La Délégation à la Diffusion Culturelle (D.D.C.) rassemble le service des expositions, le service de l'action pédagogique, le service des manifestations, le service éditorial et commercial et le service de l'accueil général.

¹⁷ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/splendeurs/index.htm> (page consultée le 15 novembre 2000).

¹⁸ Le personnel de la Mission des éditions multimédia comprend actuellement 10 personnes (un chef de service, une responsable des éditions CD-ROM, une responsable des éditions en ligne, trois chargés d'édition, une personne chargée du développement multimédia, un graphiste multimédia, une personne chargée du traitement iconographique, une secrétaire). Le budget représente environ 10% du budget global de la DDC, soit près de 2,7 millions de francs (budget prévisionnel pour 2001), dont 1,2 M pour l'édition commerciale (CD-ROM) et 1,5 M pour l'édition en ligne.

Les missions du service des éditions multimédia s'inscrivent dans la droite ligne de « la grande entreprise de communication et de valorisation des collections patrimoniales » qui fonde l'activité éditoriale de la bibliothèque depuis ses origines¹⁹. Elles sont ainsi définies dans le projet de service de juin 2000 :

- Contribuer à l'effort de l'établissement pour rendre les collections plus largement accessibles, dans la mesure où, numérisées, les documents sont plus largement diffusés dans l'espace et dans le temps ;
- Accompagner les documents proposés d'outils intellectuels divers, adaptés aux publics visés par un travail éditorial spécifique ;
- Tirer parti des possibilités nouvelles du multimédia pour élargir l'audience de la politique culturelle et lui trouver un nouveau support de réalisation.

La programmation éditoriale sur Internet de la Mission des éditions multimédia prend essentiellement la forme d'expositions virtuelles, bien que depuis peu elle concerne également la base de dossiers pédagogiques en ligne proposée par la bibliothèque — une expérience originale et innovante que nous présenterons au chapitre III. Les « expositions virtuelles » sont accessibles sous cette rubrique, sur la page d'accueil du site de la BnF²⁰. Elles sont soit le prolongement virtuel d'une exposition réelle réalisée par le service des expositions (cycle de *L'Aventure des écritures* ; *Marcel Proust, l'écriture et les arts* ; *Utopie, la quête de la société idéale* ; *Les Maîtres de la bande dessinée européenne*, etc.) soit des expositions purement virtuelles, développées de manière autonome par la Mission des éditions multimédia, en fonction des propositions des départements de la bibliothèque et de l'actualité culturelle (« Mois de la photo », « Lire en fête », « Mois du patrimoine », etc.). Toutes les expositions organisées dans la bibliothèque n'ont pas nécessairement un prolongement sur Internet : certains thèmes ne s'y prêtent pas (comme

¹⁹ Cf. Christophe Beslon, « Une bibliothèque éditrice : l'exemple de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 2, p. 69.

²⁰ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/index.htm> (page consultée le 15 novembre) : cf. annexe 5.

l'exposition consacrée à Sarah Bernard, présentée d'octobre 2000 à janvier 2001 à Richelieu) ou sont trop peu « visuels » ce qui contrevient à l'ergonomie de lecture sur écran (les textes sont plus difficiles d'accès que les images). D'une manière générale, la programmation tente de prendre en compte dans ses contenus la diversité des collections et des supports conservés à la bibliothèque et de s'en montrer représentative (imprimés, manuscrits, estampes, photographies, cartes et plans, globes, monnaies et médailles, etc.).

Le programme des expositions virtuelles accompagnant la programmation du service des expositions déterminée en conseil scientifique est fixé pour trois ans : il comprend trois à quatre grandes expositions par an, sélectionnées en fonction de plusieurs critères, en particulier l'intérêt potentiel d'un large public, la possibilité d'une exploitation pédagogique et la disponibilité des droits sur la majorité des documents. Le prolongement virtuel des expositions organisées dans la bibliothèque a trois finalités :

- élargir le public d'une exposition dans l'espace et dans le temps ;
- susciter une visite réelle et la préparer ;
- compléter la visite réelle par une approche spécifique (pluralité des parcours possibles dans l'exposition, visite guidée, explication plus approfondie de certaines oeuvres, consultation de documents d'accompagnement : cartes, chronologies, glossaires, ...)

L'inauguration de l'exposition virtuelle accompagne généralement celle de l'exposition réelle²¹. En revanche, alors que l'exposition réelle est limitée dans le temps (trois mois au maximum), l'exposition virtuelle demeure définitivement accessible en ligne sur le site de la BnF, où elle est capitalisée pour enrichir l'offre culturelle de la bibliothèque.

L'architecture de ce type d'exposition virtuelle est en général relativement élaborée et dense au niveau du contenu : la matière scientifique est fournie par les commissaires de l'exposition réelle ; elle

²¹ Dans le cadre de l'exposition sur *Les Maîtres de la bande dessinée européenne*, inaugurée au mois d'octobre 2000, l'exposition virtuelle s'est même provisoirement substituée à l'exposition réelle en raison de la fermeture forcée de l'établissement.

est retravaillée sur le plan éditorial pour constituer l'arborescence d'un scénario virtuel. L'image occupe une place essentielle dans l'exposition : de nombreux « feuilleteurs » d'images ponctuent les différents parcours possibles ce qui représente plusieurs centaines d'illustrations au total, issues des fonds de la bibliothèque. Des outils d'accompagnement sont proposés dans le menu principal (cartes, chronologies, bibliographies, glossaires) ainsi que des liens avec la collection numérique (groupements de textes extraits de Gallica : cf. le « Cabinet de lecture » dans *Utopie*²²). Le coût d'une telle exposition varie entre 50 000 et 100 000 F, ce qui est relativement modeste par rapport au coût d'une exposition réelle (qui peut s'élever de 300 000 à 1,5 million de francs à la BnF²³), et qui représente de surcroît un investissement à plus long terme.

Outre cette programmation « imposée » par le service des expositions, la Mission des éditions multimédia réalise des expositions uniquement virtuelles, généralement plus légères en terme de taille et de budget, permettant de valoriser des fonds particuliers entrés à la bibliothèque comme l'œuvre du photographe iranien Reza (*Reza, photographe visionnaire*, mise en ligne en octobre 2000²⁴), de s'associer à un événement culturel ponctuel comme le « Mois de la photo » (*Paris, les Travaux et les jours*, mise en ligne en novembre 2000²⁵). Le travail scientifique, confié aux conservateurs des départements concernés, et les outils d'accompagnement sont plus légers. Le coût global s'élève en moyenne à 30 000 F.

Sur le plan de la conception et de la réalisation des expositions virtuelles, La Mission des éditions multimédia travaille avec plusieurs partenaires, dans et à l'extérieur de la bibliothèque : les conservateurs des collections et les chercheurs pour le contenu scientifique ; le service de reproduction pour les illustrations ; un graphiste multimédia pour la conception des maquettes et des chartes graphiques ; et une société de production multimédia pour la réalisation des animations lourdes et l'ergonomie de navigation. Le travail effectuée par le service est avant

²² <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/utopie/cabinets/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

²³ Cf. Catherine Chevrier-Muller, *Exposition et mise en valeur du patrimoine écrit à la Bibliothèque nationale de France*, ENSSIB, 1998, p. 33.

²⁴ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/reza/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

²⁵ <http://www.bnf.fr/web-bnf/expos/paris/index.htm> (page consultée le 16 novembre).

tout éditorial (conception des scénarios virtuels, retraitement des textes et des images, réalisation et intégration des pages Web, gestion des problèmes de droits, référencement des pages, gestion des traductions, etc.) et répond au souci constant de proposer des produits riches et performants en terme multimédia, au service des collections et des ressources de la bibliothèque.

Cette expérience structurée et ambitieuse de la Bibliothèque nationale de France de valorisation via Internet de ses collections patrimoniales est encore relativement originale et exceptionnelle dans le monde des bibliothèques, sur le plan de l'organisation de sa production d'une part (service éditorial spécifique pour le multimédia), et sur le plan du budget et des moyens très conséquents engagés pour cette action, d'autre part. Elle procède de la volonté politique générale de l'établissement d'acquérir une bonne visibilité sur Internet et de faire de ce média un outil privilégié de son rayonnement et de son action culturelle. Si elle ne dispose pas encore de chiffres précis sur la fréquentation de ses expositions virtuelles²⁶, la bibliothèque semble toutefois définitivement miser sur ce support pour l'avenir, pour élargir son public et en conquérir de nouveaux : en particulier le public scolaire. Nous y reviendrons au chapitre III, après avoir tenter de montrer l'enjeu considérable que représentent Internet et les nouvelles technologies en matière de pédagogie et de médiation culturelle auprès des jeunes.

²⁶ Des statistiques devraient être publiées courant 2001.

II. Pédagogie, multimédia et patrimoine des bibliothèques.

1. Pédagogie et multimédia : un thème d'actualité.

La place des nouvelles technologies dans le processus d'apprentissage des connaissances est au cœur de la réflexion actuelle des professionnels de l'éducation et de l'information²⁷. Le Salon de l'éducation qui s'est déroulé à Paris du 22 au 26 novembre dernier a montré, s'il était besoin, l'importance croissante du multimédia parmi l'offre pédagogique, et ses enjeux pour l'ensemble du système éducatif français²⁸. Outil ludique, interactif, associant les trois niveaux de langage dont la maîtrise constitue la base de tout processus d'apprentissage (écrit, oral, image), le multimédia semble particulièrement adapté à toute entreprise pédagogique et rencontre chez les jeunes générations une adhésion spontanée et immédiate²⁹.

Le développement de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement est très rapidement devenue l'une des priorités du gouvernement français, énoncée dès janvier 1998 dans le Programme d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information lancé par le

²⁷ Cf. notamment le colloque « Multimédia et construction des connaissances » qui s'est tenu à Besançon en juin 1999, dont les actes sont disponibles sur le site du CNDP <http://www.cndp.fr/tice/animapeda/reflexion.htm> (page consultée le 22 novembre 2000); *L'éducation saisie par les nouveaux médias*, Mission "prospective et stratégie d'agglomération", n° 18, Grand Lyon, 2000, ; et le numéro spécial de la revue *Education et francophonie* sur « les technologies de l'information et de la communication et leur avenir en éducation », vol. XXVII, n° 2, automne-hiver 1999, accessible en ligne : <http://www.acelf.ca/revue/XXVII-2/articles.htm> (page consultée le 14 septembre 2000).

²⁸ Cf. le site officiel du salon <http://www.salon-education.org> (page consultée le 15 novembre 2000) qui présente notamment le colloque et l'exposition « e-Education », organisés par les ministères de l'Éducation nationale et de la Recherche, sur les usages innovants des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

²⁹ Cf. le résultat de l'enquête sur « Les jeunes Québécois et Internet », réalisée au printemps 1999 par une équipe de l'Université de Montréal et de Sherbrooke, diffusée sur le site du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Informations) au Québec : http://www.clemi.org/pnf99internet_jpiette.html (page consultée le 17 septembre 2000).

premier ministre (PAGSI)³⁰ et constitue l'un des grands chantiers actuels du ministère de l'Éducation nationale. Trois directions principales ont été dégagées : l'amélioration de l'équipement informatique des établissements ; la formation des enseignants ; et surtout la mise à disposition des professeurs et des élèves de contenus multimédia de qualité qui répondent aux exigences du système éducatif et à la diversité des situations d'apprentissage : « Le passage à la société de l'information nécessite la production et la diffusion d'outils et de contenus adaptés aux différentes situations d'enseignement et d'apprentissage, provenant d'initiatives privées comme de partenariats avec des grandes institutions publiques détenant des fonds ou des ressources culturelles »³¹.

Sur le plan de l'équipement et de la mise en réseau des établissements, des avancées significatives ont eu lieu depuis 1998, grâce à l'effort conjoint de l'État et des collectivités locales³². Actuellement, plus de 90,5% des établissements secondaires, collèges et lycées, sont connectés à Internet, ainsi que 30 % des écoles. Toutes les académies ont leur site Web, ainsi que 60 % des lycées et 30 % des collèges³³. Les sites nationaux consacrés au système éducatif se multiplient : on peut citer en particulier le site *educnet*, publié par les ministères de l'Éducation nationale et de la Recherche, dédié aux nouvelles technologies dans l'enseignement³⁴ et le portail sur l'éducation *educlic*, coproduit par le ministère de l'Éducation nationale et le Centre Nationale de Documentation Pédagogique³⁵.

Sur le plan de la formation des personnels de l'Éducation nationale aux nouvelles technologies, un plan ambitieux de formation pour les IUFM est en cours de réalisation dont les quatre objectifs sont la maîtrise élémentaire des principaux matériels et outils, la capacité à intégrer les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement de sa discipline, la capacité à utiliser des techniques de

³⁰ <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi.htm> (page consultée le 24 novembre 2000).

³¹ *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, spécial n° 9 du 10 août 2000 : « Politique d'aide à la production multimédia, année 2000-2001 » [en ligne]

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/special9/polit.htm> (page consultée le 24 novembre 2000).

³² Cf. annexe 6.

³³ Cf. *Les nouvelles technologies dans le système éducatif français*, brochure publiée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Recherche, août 2000, p. 6.

³⁴ <http://www.educnet.education.fr> (page consultée le 27 septembre 2000).

³⁵ <http://www.educlit.education.fr> (page consultée le 27 septembre 2000).

travail en réseau et à distance, la réflexion sur les aspects juridiques, éthiques et déontologiques de l'utilisation des TIC dans l'enseignement³⁶. Il devrait se mettre en place dans le courant de l'année 2001, sous la forme d'une programmation de séminaires nationaux.

Mais c'est sans doute sur le plan des contenus pédagogiques que la réflexion et l'action du ministère de l'Education nationale sont les plus intéressantes. L'action se situe à deux niveaux : une aide à la réalisation et une aide à la diffusion de produits multimédia.

Aide à la réalisation de produits multimédia pédagogiques

La politique de soutien menée par le ministère de l'Education nationale au développement des contenus multimédia pédagogiques s'applique à un certain nombre de projets sélectionnés, devant satisfaire aux critères suivants : répondre aux objectifs pédagogiques inscrits dans les programmes officiels ; être susceptible de jouer un rôle significatif dans une démarche pédagogique et de compléter l'apport des autres supports éditoriaux, en permettant notamment la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'enseignement diversifiées (travail seul ou en groupe, dirigé ou autonome, travail en réseau, etc.), l'utilisation de fonctionnalités interactives, l'analyse de l'erreur et sa prise en compte (option de sauvegarde des données, enregistrement du parcours de l'utilisateur, possibilité de différents niveaux de progression, etc.) ; faire évoluer les méthodes d'apprentissage ; favoriser, sur le plan de la transmission des connaissances, l'utilisation la plus pertinente des documents textuels, iconographiques et sonores, grâce aux potentialités nouvelles de l'hypertexte et de l'interactivité ; privilégier le confort de l'utilisation (graphisme adapté, navigation ergonomique, procédés de recherche et d'indexation efficaces)³⁷. Le soutien apporté se traduit par une aide financière destinée à assurer une ou plusieurs étapes de la réalisation du projet (élaboration d'une première maquette ;

³⁶ Cf. *Les nouvelles technologies dans le système éducatif français*, brochure publiée par les ministères de l'Education nationale et de la recherche, août 2000, p. 10 ; et le site consacré aux IUFM : <http://www.iufm.education.fr> (page consultée le 29 septembre 2000).

³⁷ Cf. *Bulletin officiel de l'Education nationale*, spécial n° 9 du 10 août 2000 : « Politique d'aide à la production multimédia, année 2000-2001 » [en ligne] :

développement et réalisation d'un prototype ; développement des opérations de production pour la réalisation finale du produit). Depuis septembre 1998, 330 projets ont été proposés (CD-ROM ou sites Internet), dont 92 ont été soutenus : citons à titre d'exemples les sites « imagesmag.net »³⁸, « L'histoire par l'image »³⁹, « Don Juan ou l'Europe démasquée »⁴⁰, le site pédagogique du Louvre⁴¹, le site des musées de Mulhouse⁴² ou encore la base de dossiers pédagogiques de la BnF, sur laquelle nous reviendrons en détail dans le chapitre III. Même si elle mobilise beaucoup d'éditeurs privés, cette politique de soutien privilégie le partenariat avec les grands organismes culturels (Louvre, Réunion des Musées Nationaux, musées de Mulhouse, Bibliothèque nationale de France, etc.) : on en devine dès lors l'intérêt pour les initiatives éventuelles des bibliothèques en matière d'édition multimédia à vocation pédagogique.

Aide à la diffusion de produits multimédia pédagogiques

Face au nombre exponentiel de produits multimédia qui sont désormais édités en ligne et hors ligne, il a semblé du devoir du ministère de l'Éducation nationale de donner à tous les acteurs du système éducatif et notamment aux enseignants, des repères pour mieux identifier les ressources pédagogiques adaptées et de bonne qualité à leur disposition. C'est d'abord l'objet de la marque « Reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'Éducation nationale » (RIP), déposée en juillet 1999, qui signale aux enseignants l'existence de produits éditoriaux répondant aux critères pédagogiques et technologiques mentionnées plus haut. Elle concerne les produits destinés à l'enseignement du premier et du second

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/special9/cadre.htm> (page consultée le 6 novembre 2000). Site d'analyse d'image publié par l'association « l'image », présidée par Laurent Gervereau, conservateur du musée d'histoire contemporaine et lui-même spécialiste de l'analyse de l'image : la mise en ligne de la partie éducative du site doit avoir lieu dans le courant du mois de janvier 2001. Cf. en annexe 7.

³⁹ Site réalisé par la Réunion des Musées Nationaux avec le concours des musées d'histoire, dont l'ouverture est également prévue en janvier 2001. Cf. en annexe 7.

⁴⁰ <http://www.don-juan.org> (page consultée le 4 octobre 2000) : site réalisé par l'ACCE (Académie Civilisation Cultures Européennes), en ligne depuis septembre 2000. Cf. en annexe 7.

⁴¹ <http://www.louvre.edu> (page consultée le 15 novembre 2000).

⁴² Site réalisé par le Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) de Mulhouse qui offrira un accès aux ressources des sept musées de la ville ; son ouverture est prévue en février 2001. Cf. en annexe 7.

degré et vise des réalisations sur CD-ROM et DVD-ROM, à l'exclusion de l'édition en ligne. La marque est identifiée par un millésime, permettant à l'utilisateur de mieux repérer l'année de son attribution pour telle ou telle version du produit. Les produits référencés sont classés par discipline ou par domaine. A la rentrée 2000, sur 800 produits expertisés, 290 obtenaient la mention RIP⁴³. Pour les éditions en ligne, le ministère de l'Education nationale procède également à une sélection et à une balise de l'offre virtuelle : dans la rubrique « Ressources multimédia » du site *educnet*, sont décrits les produits soutenus par le ministère, sous forme de « fiches d'identité », signalant le niveau du site (primaire, collège, lycée), les disciplines concernés, la nature du contenu, le maître d'œuvre et la date de mise en ligne⁴⁴. Par ailleurs, le site *educasource*⁴⁵, publié par le CNDP, propose l'accès à un ensemble de ressources (en ligne et hors ligne) présentant un intérêt pédagogique pour l'enseignement primaire et secondaire, classées par domaine et par discipline, accompagnées d'une fiche descriptive indiquant le niveau du site, la nature de son accès (gratuit, payant), la ou les langues de consultation, le type de ressources qu'il contient, un résumé comportant parfois une appréciation sur le site, l'auteur, l'éditeur, ainsi qu'une indexation en dewey⁴⁶. Il est interrogeable par sujets et par mots clés. Piloté par la sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication du ministère de l'Education nationale, ce site constitue un outil de balisage du Web éducatif très performant qui s'appuie sur une base de donnée de plus de 5000 références, inventoriées et examinées par le réseau de centres régionaux et départementaux du CNDP. Il offre une excellente visibilité aux entreprises d'édition multimédia pédagogique en ligne, et semble de ce fait un relais précieux pour la diffusion de l'offre patrimoniale à destination des jeunes publics. Il convient d'ailleurs de constater, après sondage d'un certain nombre des ressources proposées dans *educasource*, que les sites éducatifs à vocation patrimoniales sont d'ores et déjà très nombreux sur Internet, et souvent très attractifs. Nous

⁴³ Cf. <http://www.educnet.education.fr/res/bliste.htm> (page consultée le 15 octobre 2000).

⁴⁴ Cf. en annexe 7.

⁴⁵ <http://www.educasource.education.fr>

citerons deux exemples relativement significatifs à cet égard, réalisés par deux établissements culturels particulièrement importants : le site du château de Versailles⁴⁷ et le site éducatif du Musée du Louvre⁴⁸.

Le site du château de Versailles propose d'abord à destination du grand public, outre les informations pratiques d'usage, une découverte des lieux (château, parc, dépendances), à partir d'un plan interactif en trois dimensions, qui renvoie à des fiches d'information illustrées, une découverte des personnages historique dont l'histoire est liée à celle de Versailles, une évocation de la vie quotidienne au château à l'époque des rois, une présentation des chefs-d'œuvre du château et du Musée de l'histoire de France accompagnée de nombreuses reproductions (peintures, sculptures, mobilier, arts décoratifs), une visite virtuelle à 360° très réaliste de la cour du château, de la galerie des glaces et de la chambre du roi. A destination plus spécifique du jeune public, une rubrique de « Documentation pour la jeunesse » est en cours de développement et proposera à terme un ensemble de fiches documentaires illustrées, élaborées en fonction du contenu des programmes scolaires. Abordant des thématiques telles que la musique à la cour, la mythologie à travers les décors de Versailles, la vie quotidienne, les grandes périodes historiques, elles permettent de préparer un exposé ou une visite, en donnant à voir et à comprendre différents aspects de l'un des monuments les plus importants du patrimoine français en terme de signification historique. Les fiches sont conçues par niveau⁴⁹.

Lancé en novembre 1998, le site éducatif du Louvre, coréalisé par le musée et par l'éditeur multimédia ODA, et soutenu par le ministère de l'Education nationale, est l'un des services culturels en ligne les plus élaborés. Il s'adresse aux élèves et aux enseignants des collèges et des lycées auxquels il fournit un ensemble de ressources visuelles, textuelles et sonores sur les arts et les civilisations représentés dans les collections du musée du Louvre. Il est accessible en ligne sur abonnement. Conçu comme un outil au service d'une politique pédagogique et culturelle, il

⁴⁷ Cf. en annexe 8.
<http://www.chateauversailles.fr> (page consultée le 22 octobre 2000).

⁴⁸ <http://www.louvre.edu> (page consultée le 23 octobre 2000).

⁴⁹ Cf. annexe 9.

s'articule autour de quatre pôles : le musée (espace de consultation portant sur l'ensemble des espaces du musée et sur un choix de plusieurs milliers d'œuvres détaillées et commentées) ; la bibliothèque (lieu de recherche portant sur plusieurs milliers de textes formant une encyclopédie des arts et des civilisations regroupés par index thématique) ; le bureau (permet de mémoriser, de classer et d'exporter les éléments choisis et propose une aide pédagogique en ligne) ; le forum (permet d'accéder à des ressources extérieures : discussions, liste de sites, travaux en ligne). En cours de développement, il devrait à terme donner accès à près de 4000 œuvres du musée (soit plus de 20000 images)⁵⁰. Une politique d'expérimentation du site proposée par l'Education nationale a été mise en place l'année dernière auprès de 320 établissements répartis dans toutes les académies et a remporté un vif succès. Le résultat de cette expérimentation est disponible sur le serveur *educnet* : on y trouve de nombreux exemples des possibilités d'exploitation variées d'un tel site à vocation patrimoniale, à des niveaux et dans des contextes d'apprentissage différents⁵¹.

Il semble bien, au vu de ces expériences réussies, que les richesses patrimoniales s'adaptent parfaitement au support multimédia pour toucher et séduire de jeunes publics. Le soutien du ministère de l'Education nationale, tant à la création qu'à la diffusion de ces produits culturels nouveaux est un atout non négligeable pour l'entreprise de tels projets, et pour leur assurer une bonne visibilité. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du réseau pédagogique national en est un autre (académies, centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, IUFM, établissements, CDI, etc.) : la demande de ce type de produit est réelle ; reste pour les établissements culturels à en élargir l'offre, et en particulier pour les bibliothèques, dont les fonds patrimoniaux répondent parfaitement aux besoins et aux enjeux du système éducatif.

⁵⁰ A. Bourdon, « Un musée à la conquête des jeunes publics », *Médialog*, n° 36, décembre 1999, p. 2-5.

⁵¹ <http://www.educnet.education.fr/louvre/louvre5.htm> (page consultée le 26 novembre 2000).

2. Patrimoine et action pédagogique en bibliothèque : la place du multimédia.

Comme le soulignait Pierre Nora il y a quelques années, la notion moderne de patrimoine est intimement liée à la notion de pédagogie — c'est « l'apprentissage de qui nous sommes, par la découverte de qui nous ne sommes plus »⁵². Depuis les années 70, le système scolaire français, prenant conscience de l'enjeu civique et éducatif des richesses patrimoniales, a introduit dans son enseignement et ses programmes, des activités et des sorties à vocation culturelle pour favoriser l'appropriation par les élèves de l'héritage historique et artistique qui fonde leur identité et l'apprentissage de leur citoyenneté⁵³. Or s'il est probablement moins directement accessible qu'un monument historique qui se dresse dans le paysage ou qu'une peinture accrochée sur les murs d'un musée, le patrimoine des bibliothèques, n'en constitue pas moins une mémoire précieuse et vivante — il n'est qu'à penser aux grands textes littéraires conservés dans les bibliothèques qui continuent d'être lus et enseignés — de notre société et de notre civilisation, qu'il convient de faire découvrir aux jeunes générations. Difficiles d'accès sur le plan physique, ainsi que nous l'avons souligné plus haut, les collections patrimoniales des bibliothèques le sont également sur le plan intellectuel : d'un abord moins évident que d'autres supports plus courants et plus accessibles pour les jeunes publics tels que la peinture, la sculpture ou l'architecture, les manuscrits enluminés, les livres anciens, les reliures précieuses ou les estampes répondent à des techniques et à des procédés particuliers qui nécessitent d'être racontés, expliqués voire montrés et demandent donc un accompagnement pédagogique. La notion de médiation est ici très importante, puisque de toute façon, il n'y a pas d'accès libre aux collections patrimoniales.

Cette médiation existe déjà dans beaucoup de bibliothèques, et s'inscrit en complément des activités et des animations pédagogiques

⁵² Pierre Nora, *A l'école du patrimoine*, Unesco, 1989, p. 22.

⁵³ Cf. Hélène Poncy, « patrimoine et action pédagogique », *Etudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, CRDP de Franche-Comté, 1999, p. 83 et suiv. et Marie-Pierre Dion, « Le

destinées à promouvoir le goût des livres et de la lecture auprès des enfants et des adolescents. Des ateliers de reliure, d'enluminure, de calligraphie aux visites d'expositions et démonstrations de techniques de gravure et d'impression, le panorama est varié de ce qui peut être proposé en terme de valorisation patrimoniale dans les bibliothèques en direction des jeunes publics. A titre d'exemple, la Bibliothèque municipale de Lyon organise actuellement un atelier intitulé « Fabrique ton livre », qui propose une initiation aux techniques de l'imprimerie ancienne (composition et tirage d'un livre sur presse ancienne), un atelier sur « Les secrets de Gutenberg » qui propose une découverte ludique des collections du musée de l'imprimerie et un atelier intitulé « Marque ta page » qui permet la découverte d'un atelier d'imprimerie d'autrefois et la fabrication d'un marque page suivant des techniques anciennes. Citons également l'exemple de l'atelier « Raturer n'est pas rater », organisé par la Bibliothèque nationale de France à l'occasion de l'exposition « Brouillons d'écrivains »⁵⁴ qui propose, à partir de l'étude des brouillons de Paul Valéry, de s'interroger sur la genèse des textes et le processus d'écriture, en revalorisant auprès des élèves le travail exigeant de relecture et de réécriture de leurs propres textes. Citons enfin l'atelier organisé par la Bibliothèque municipale de Troyes dans le cadre de son Espace Culture Multimédia, qui a abouti à la réalisation d'un dessin animé sur un scénario de Chrétien de Troyes, à partir de miniatures numérisées.

Les échanges entre bibliothèques et établissements scolaires prennent ainsi très souvent la forme de visites et de déplacements ponctuels de classes ou de petits groupes d'élèves, plus ou moins préparés avec les enseignants (dans le cadre des « classes patrimoines » en particulier⁵⁵). Ils posent des contraintes lourdes en terme

patrimoine des bibliothèques et ses publics », *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Edition du Cercle de la librairie, 1997, p. 313-314.

⁵⁴ A partir du 26 février jusqu'au 17 juin 2001 sur le site de Tolbiac.

⁵⁵ Elles bénéficient d'un aménagement horaire hebdomadaire dans l'emploi du temps pour organiser et préparer des activités culturelles sur un thème précis comme le Moyen Age. Cf. *Le Guide méthodologique des classes culturelles à l'école*, Ministère de la Culture et de la Communication, 1992. On peut citer à titre d'exemple la classe patrimoine « Rabelais », organisée dans l'académie de Poitiers, qui associe la visite de monuments d'époque Renaissance de la ville, la visite de lieux rabelaisiens (caves peintes de Chinon, maison natale de Rabelais, etc.), la découverte du fonds ancien de la médiathèque de Poitiers, des rencontres avec un historien, un

d'organisation et d'horaire pour les établissements et sont de ce fait relativement limitées. Ils posent par ailleurs un problème de concordance des thèmes des expositions ou activités proposées avec le contenu des programmes étudiés ; ils posent enfin un problème d'inégalité géographique puisque tous les établissements ne disposent pas d'une bibliothèque municipale classée à proximité pour organiser ces ateliers ou ces visites des fonds patrimoniaux.

L'utilisation d'Internet permettrait de remédier à la plupart de ces inconvénients (diffusion de masse, diffusion dans le temps et diffusion géographique), mais elle permettrait surtout aux collections patrimoniales de devenir un support plus régulier et plus familier des enseignements et des programmes, se substituant avantageusement aux reproductions traditionnelles proposées par les manuels scolaires. Trois champs disciplinaires sont essentiellement concernés par les collections des bibliothèques : les arts plastiques, le français et surtout l'histoire. En ce qui concerne les arts plastiques, les collections d'estampes, de photographies et de livres illustrés (du manuscrit à peinture au livre d'artiste contemporain) s'inscrivent parfaitement dans les programmes et les objectifs d'enseignement de cette discipline, qui visent notamment à forger l'œil et la sensibilité artistique des jeunes spectateurs et à leur donner une culture visuelle et stylistique. Pour le français, la mise au contact des élèves avec les manuscrits ou les éditions originales d'œuvres essentielles du programme comme les *Essais* de Montaigne ou la *Comédie humaine* de Balzac contribue à restituer à celles-ci une dimension concrète et historique, et peut-être à susciter curiosité et intérêt autour de textes jugés souvent austères et rébarbatifs. Par ailleurs, l'étude des brouillons, cahiers, notes ou dossiers préparatoires des monuments littéraires est particulièrement importante dans la réflexion que doivent mener les élèves sur le processus de création et de genèse des textes : la découverte des notes totalement désordonnés des *Pensées* de Pascal, celle des dossiers préparatoires très précisément documentés

spécialiste de livres ancien, un conteur et des ateliers pratiques de cuisine médiévale, d'écriture, de danse Renaissance, etc. : cf. en ligne, sur le site de l'académie de Poitiers : <http://www.ac-poitiers.fr/pedago/missions/MAAC/patrimoi/rabelais.htm>

de Zola pour les *Rougon-Macquart*, ou encore celle des cahiers d'écolier de Proust pour la *Recherche* sont sur ce point édifiantes. Il en est de même pour les indications ou les relevés de mise en scène à l'égard des textes de théâtre. Les collections des bibliothèques peuvent enfin apporter une illustration concrète des conditions de production et de réception des oeuvres à l'époque de leur publication, que l'on pense aux éditions censurées ou clandestines, ou aux pamphlets et querelles littéraires qui ont accompagné la parution de certains ouvrages (la bibliothèque municipale de Bordeaux qui possède les manuscrits originaux de Montesquieu a par exemple rassemblé l'ensemble des pamphlets ou des ouvrages de soutien publiés à l'occasion de la querelle de *L'Esprit des lois* entre 1748 et 1751). En ce qui concerne l'apprentissage de l'histoire, enfin, l'intérêt du patrimoine des bibliothèques est largement évident et unanimement reconnu : témoignage concret et tangible des faits et des événements majeurs qui ont marqué notre société — citons à titre d'exemple deux des monuments de notre patrimoine écrit que sont la *Bible à 42 lignes* de Gutenberg, qui symbolise l'invention de l'imprimerie et l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert qui incarne l'esprit et le souffle des Lumières — il se révèle un élément indispensable au processus de perception et de structuration du temps qui constitue deux des objectifs principaux de l'enseignement de l'histoire.

En donnant accès à l'ensemble de ces ressources sur Internet, les bibliothèques répondraient donc à un besoin réelle et légitime du système scolaire, et permettraient à chaque enseignant et à chaque classe de les utiliser régulièrement, en les adaptant à leurs besoins spécifiques et à leurs méthodes de travail. Sur le plan technique, la liaison en haut débit de l'ensemble des établissements du territoire, par le biais du réseau Rénater (REseau NAtional d'inTERconnexion pour l'enseignement et la recherche) permet d'ores et déjà d'avoir accès à des produits lourds en terme d'images et d'animations. Par ailleurs, le côté ludique et interactif d'Internet constitue un support d'apprentissage particulièrement attractif pour des élèves et très adapté à un usage pédagogique : nous avons déjà souligné les possibilités de l'hypertexte, de la combinaison de données

textuelles, iconiques et sonores, d'analyse de l'image (gros plans, détails, etc.) et de navigation sur Internet ; on pourrait également insister sur l'intérêt des outils d'accompagnement et de recherche (index, moteurs de recherche dans un texte, un corpus de textes ou une base d'images) et des outils de sélection et d'appropriation de l'information (pose de signets, annotations, possibilité de téléchargement, etc.).

L'utilisation d'Internet pour la valorisation des collections patrimoniales des bibliothèques en direction des jeunes publics apparaît donc particulièrement adaptée. Elle est pourtant très peu exploitée pour le moment. Nous allons présenter dans les paragraphes qui suivent les trois principales expériences actuellement développées dans cette direction, qui sont toutes le fait de bibliothèques nationales, dont les enfants et les adolescents ne constituent pas à priori le public « cible », mais qui en terme de collections patrimoniales sont les plus riches, de même qu'en matière de moyens. La première expérience est celle de la bibliothèque du Congrès aux Etats-Unis ; la seconde, celle de la British Library ; la troisième, sur laquelle nous nous arrêterons beaucoup plus longuement est celle de la Bibliothèque nationale de France, que nous avons découverte au cours de notre stage d'étude, et qui nous semble devoir servir de référent à toute initiative dans ce domaine.

III. Trois expériences d'action pédagogique sur Internet : la bibliothèque du Congrès, la British Library et la Bibliothèque nationale de France.

1. L' « America's Library » de la Bibliothèque du Congrès⁵⁶.

Accessible à partir de la page d'accueil du site de la Bibliothèque du Congrès, l' « America's Library » est un service récent et gratuit de la bibliothèque, proposé aux enfants et à leurs familles (« Fun site for Kids and families »). Il répond à l'une des priorités annoncée par la bibliothèque d'élargir son public traditionnel et de favoriser la diffusion et la notoriété de ses collections⁵⁷. Conçue dans une perspective ludique plus que pédagogique, il s'adresse en priorité aux enfants (« the site was designed especially with young people in mind ») mais également à toute personne désireuse de découvrir les collections de la bibliothèque sous un jour divertissant et anecdotique (« there are great stories for people of all ages »⁵⁸). Son graphisme très coloré (orange, jaune, violet...) rappelle l'univers de la BD ou du dessin animé.

Construit autour d'une sélection de documents patrimoniaux significatifs, drôles ou surprenants tirés des collections de la bibliothèque, l'America's Library propose de découvrir en s'amusant des aspects importants ou au contraire inédits de l'histoire des Etats-Unis ;

⁵⁶ <http://www.americaslibrary.gov/cgi-bin/page.cgi> (page consultée le 14 janvier 2001)

⁵⁷ Cf. « The Missions and Strategic Priorities of the Library of Congress » : <http://www.loc.gov/ndl/missions.htm> (page consultée le 26 novembre 2000).

elle s'inscrit dans la mouvance de la bibliothèque virtuelle de la mémoire américaine proposée en ligne par la Bibliothèque du Congrès — l'« American Memory » — qui rassemble plus d'un million de documents numérisés relatifs à l'histoire et à la culture américaine⁵⁹. Les documents sélectionnés pour les enfants sont représentatifs des différents supports conservés dans la bibliothèque : manuscrits, livres, correspondances, journaux, cartes et plans, estampes, photographies, bandes sonores, films, etc., et constituent tous des « sources primaires » d'information pour l'histoire, comme par exemple les brouillons de Thomas Jefferson pour la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis ou les lettres de Georges Washington au Congrès américain.

L'architecture et l'arborescence du site sont relativement simples. Cinq rubriques sont proposées en sommaire sur la page d'accueil⁶⁰ : la première, intitulée « Meet amazing Americans », est consacrée à des Américains célèbres, comme Buffalo Bill, Thomas Edison, Abraham Lincoln ou Duke Ellington ; la seconde, « Jump back in Time », propose de voyager dans le temps et de découvrir l'histoire américaine à ses différentes époques ; elle contient également une rubrique ludique permettant de savoir ce qui s'est passé le jour de sa naissance ; la troisième, intitulée « Explore the States » propose, à partir d'une carte des Etats-Unis, de voyager à travers le pays et de découvrir l'histoire locale des différents Etats américains ; la quatrième, intitulée « Join America at Play », propose des histoires anecdotiques et ludiques sur les loisirs et les passe-temps des Américains ; la dernière rubrique, intitulée « See, Hear and Sing », propose des animations et des documents sonores et animés à entendre et à visionner (premiers dessins animés, extraits sonores d'instruments désuets, etc.).

A l'intérieur de chacune des rubriques, l'organisation est à peu près semblable : en cliquant sur l'un des choix proposés, on accède à une fiche de présentation illustrée du personnage ou du thème choisi, accompagnée d'une sélection de documents à visionner ou à entendre. Lorsque l'on clique sur l'un de ces documents, une seconde fiche

⁵⁸ Présentation du site : <http://www.americaslibrary.gov/about/welcome.html> (page consultée le 26 novembre 2000).
⁶⁰ <http://memory.loc.gov/> (page consultée le 28 novembre 2000).

descriptive et explicative apparaît, aux côtés d'une reproduction en petit format lorsqu'il s'agit d'une image. Il faut cliquer sur l'image pour en obtenir un agrandissement, ainsi qu'une notice sommaire indiquant le nom de l'auteur, le titre, la date et la collection⁶¹. Des jeux et des animations ponctuent les pages du site. Quelques documents d'accompagnements sont proposés — chronologie ou éléments de biographie — ainsi qu'une possibilité d'approfondissement du sujet, favorisée par des liens avec les autres ressources de la Bibliothèque du Congrès, et en particulier l'American Memory : une « Learning page » propose une recherche assistée parmi les collections virtuelles de la Bibliothèque, organisées par thème et par sujet⁶². Outre le fait de faire découvrir les collections patrimoniales de la bibliothèque aux enfants, l'un des objectifs essentiels de l'America's Library est en effet de susciter l'intérêt et la curiosité du jeune public et de l'encourager à approfondir sa découverte personnelle de l'histoire et de la culture américaine⁶³. Une rubrique d'aide est également proposée en permanence en haut de l'écran pour assister l'utilisateur dans sa navigation, ainsi que l'accès aux cinq rubriques du site, un accès à sa page d'accueil, et un lien avec la page d'accueil générale de la Bibliothèque du Congrès.

S'il demeure relativement classique sur le plan éditorial, ce site bien conçu et attractif offre une expérience intéressante de valorisation des collections d'une bibliothèque nationale en direction d'un public jeune. Il aborde néanmoins l'histoire par un biais ludique et très anecdotique qui peut peut-être parfois brouiller les objectifs pédagogiques de l'apprentissage de cette discipline. Il a cependant le mérite de susciter l'intérêt et la curiosité de ses jeunes usagers et de les conduire progressivement vers l'utilisation des ressources des bibliothèques pour développer leurs connaissances. En ce sens, l'entreprise nous semble intéressante.

⁶⁰ Cf. annexe 10.

⁶² <http://www.americaslibrary.gov/about/learnmore.html> (page consultée le 26 novembre 2000).

⁶³ « Although these materials tell many stories, they do not tell everything. Books and other resources are also very important. We hope the stories in America's Library will make you want to explore further. That is why we offer links to other parts of the Library of Congress (...) and why we encourage you to go to your local library and read more about your country's fascinating past » : <http://www.americaslibrary.gov/about/purpose.html> (page consultée le 26 novembre 2000).

2. « Living words » : le site éducatif de la British Library⁶⁴.

Accessible à partir de la rubrique « Online » de la page d'accueil du site de la British Library, le site éducatif de la bibliothèque « Living words » est un service récent et en cours de développement, réalisé par le service pédagogique de l'établissement, essentiellement en direction des enseignants et des élèves. Le public scolaire fait en effet partie depuis longtemps des publics privilégiés de la British Library ; il bénéficie de programmes d'activités et de ressources adaptées, élaborées à partir des collections de la bibliothèque et s'adressant à chaque niveau d'enseignement (visites d'expositions, ateliers de découverte des techniques d'impression, de reproduction ou d'enregistrement des différents supports conservés dans les collections, conférences, etc.)⁶⁵. La volonté du service pédagogique de prolonger cette offre en créant un site éducatif sur Internet répond à deux priorités distinctes : assurer une meilleure visibilité de l'action pédagogique organisée dans la bibliothèque d'une part, et offrir des services et des contenus pédagogiques en ligne en lien avec les programmes scolaires et s'appuyant sur les collections, d'autre part.

L'architecture du site tente de rendre compte de cette double fonction. Six rubriques sont proposées dans le sommaire⁶⁶ : la première intitulée « What's new ? » présente les nouveautés de la bibliothèque concernant les jeunes publics ; la seconde intitulée « Inside the Library » fournit des informations utiles sur les activités et les ressources proposées par la bibliothèque ; la troisième, intitulée « For Schools and Colleges », spécifiquement destinée aux acteurs du système éducatif, présente les programmes et les activités organisées pour les publics scolaires, et fournit une liste de ressources à vocation pédagogiques proposées par la bibliothèque (publications sur les collections, guides de la bibliothèque, plans, etc.) ; la quatrième, intitulée « Projects », présente

⁶⁴ <http://www.education.bl.uk> (page consultée le 14 janvier 2001).

⁶⁵ Cf. la brochure trimestrielle « Programmes and Services for Schools », publiée par le service pédagogique de la bibliothèque.

⁶⁶ Cf. annexe 12.

les dossiers qui seront accessibles en ligne au gré du développement du site : construits autour des collections de la bibliothèque et en lien avec les programmes éducatifs, ces dossiers thématiques s'articulent autour de trois axes : une présentation générale du sujet replacé dans son contexte ; des activités pédagogiques pour les élèves à partir d'une sélection de documents significatifs ; des notes et des indications à destination des enseignants. Le niveau scolaire et la discipline concernée sont indiqués pour chaque dossier. Treize projets sont depuis peu disponibles en ligne : à titre d'exemples, un dossier sur Gutenberg et l'invention de l'imprimerie (« Gutenberg 2000 »), un dossier sur la vie quotidienne des hommes à travers l'histoire (« People in our Past »), ou encore un projet lié à une grande exposition organisée par la bibliothèque sur Oscar Wilde, à l'occasion du centenaire de sa mort⁶⁷ ; la cinquième rubrique, intitulée « Words alive ! » offre un lien avec le site qui accompagne la mise en place dans la bibliothèque du projet « Words alive », et qui a pour vocation, en s'appuyant sur les collections, d'offrir aux jeunes enfants et à leurs enseignants, de nouvelles ressources sur l'écriture, ses différents supports et ses différentes formes. La sixième rubrique, intitulée « Feedback », permet de s'inscrire sur la liste des partenaires du site et de contacter les auteurs et les responsables du site. Une rubrique « Search » permet en outre d'effectuer des recherches dans l'ensemble des pages du site.

En cours de développement, le site « Living Words » devrait permettre à terme d'accéder à un large éventail de ressources et de documents numérisés de la bibliothèque et devenir un support pédagogique interactif, destiné aussi bien aux enseignants, sous forme de dossiers et d'outils à télécharger, qu'aux élèves, sous formes de jeux et d'activités en ligne. Son impact reste encore difficile à évaluer, puisque la première mise en ligne des activités est encore très récente, mais ses objectifs semblent correspondre à une attente et à des besoins réels, définis en étroite collaboration avec les acteurs du système éducatif, et en lien avec les programmes scolaires.

⁶⁷ Cf. quelques extraits en annexe 13. Ils ont été mis en ligne en janvier 2001.

3. Les dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France

- L'action pédagogique à la Bibliothèque nationale de France

La vocation pédagogique de la Bibliothèque nationale de France procède de l'une des missions fondamentales de l'établissement : la transmission et la valorisation de l'immense patrimoine dont elle est détentrice, auprès d'un public le plus large possible. Par le choix pédagogique, la bibliothèque entend se démarquer d'une simple vulgarisation de l'information à l'usage d'un grand public, mais bien vouloir éveiller la curiosité des plus jeunes, susciter leur questionnement, leur apprendre à observer et à développer leur réflexion. Mis en place en 1994, le service d'action pédagogique, rattaché à la Délégation à la Diffusion Culturelle a pour objectif de mettre en contact les jeunes publics et en particulier le public scolaire (collèges, lycées), avec des collections exceptionnelles auxquelles ils ne peuvent avoir accès habituellement, et de leur donner des outils et des clés permettant l'appropriation de cet héritage culturel de premier ordre. Sous la direction d'un conservateur, il se compose actuellement de dix personnes, dont un enseignant, employé à mi-temps, qui traduit les attentes et les besoins des acteurs du système éducatif, en fonction des programmes scolaires, et qui fait le lien entre les deux institutions. Différents types d'activités et de ressources sont proposées aux classes et aux enseignants : visites guidées des expositions organisées par la bibliothèque (en particulier autour du cycle de *L'Aventure des écritures*⁶⁸) ; ateliers autour des expositions (atelier « Bande dessinée » autour de l'exposition sur les *Maîtres de la bande dessinée européenne* et « Raturer n'est pas rater », autour de *Brouillons d'écrivains*) ; visites de découverte de la bibliothèque et d'initiation à la recherche dans les salles du Haut-de-Jardin, à l'intention des élèves de lycée ; mise à disposition des enseignants d'un centre de ressource sur

⁶⁸ *L'Aventure des écritures* est un cycle de cinq expositions à vocation pédagogique programmées sur plusieurs années et d'une durée exceptionnelle de six mois pour permettre une organisation satisfaisante avec les établissements scolaires. Trois expositions ont déjà eu lieu : *Naissance de l'écriture, Matières et formes* et *La Page*. La quatrième, *Brouillons d'écrivains*, doit ouvrir en février. Chacune est accompagnée d'outils et de ressources pédagogiques exploitables en dehors de la bibliothèque (cahiers d'expositions, fiches pédagogiques, etc.).

les collections et aide à l'élaboration de projets pédagogiques⁶⁹. L'impact d'une telle action est loin d'être négligeable, puisqu'en 1999, plus de 7000 élèves représentant 278 classes ont participé à ces activités⁷⁰ ; elle demeure néanmoins en partie circonscrite à la région Ile-de-France, pour des raisons géographiques évidentes ; c'est l'une des raisons qui a poussé la bibliothèque à prolonger son action pédagogique sur Internet. Cette tâche a été confiée à la Mission des éditions multimédia.

- Le « Réseau pédagogique de la BnF » sur Internet⁷¹.

L'utilisation d'Internet dans un cadre pédagogique a commencé en 1998 par la mise en ligne d'un certain nombre des outils et documents d'accompagnement proposés autour des expositions sous forme papier par le service pédagogique, dans une logique de diffusion à plus grande échelle. Rassemblés sous une rubrique intitulée « Réseau pédagogique de la BnF », accessible à partir de la page d'accueil du site de la bibliothèque, ces ressources pédagogiques ne concernent dans un premier temps que les expositions (*Tous les savoirs du monde ; Naissance de l'écriture ; Matières et formes ; Ciel et Terre ; La page*⁷²). Elles regroupent les principaux documents et matériaux de réflexion réunis autour de l'exposition (iconographie, textes issus des cahiers et fiches pédagogiques, cartes, fiches techniques, bibliographies, etc.) retravaillés pour s'adapter au support multimédia. Consciente des potentialités de ce nouveau support de diffusion pour le rayonnement de son action pédagogique, la Bibliothèque nationale de France a peu à peu pris le parti d'étoffer son offre en ligne et de proposer, en dehors du cadre des expositions, des dossiers pédagogiques autonomes, construits autour des collections, pour répondre de manière plus régulière et plus spécifique aux besoins des enseignants et des élèves. En cours de réalisation, cette base de dossiers sera également accessible par la rubrique « Réseau pédagogique de la BnF », aux côtés des dossiers d'accompagnement des expositions, de la présentation des activités du service d'action

⁶⁹ Sur l'offre du service d'action pédagogique de la BnF, cf. sur le site de la bibliothèque : <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/presact.htm> (page consultée le 17 septembre 2000).

⁷⁰ Chiffres du rapport d'activité 1999.

⁷¹ [Http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/index.htm](http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/index.htm) (page consultée le 17 septembre 2000).

⁷² Cf. annexe 14.

pédagogique et du centre de ressources de la bibliothèque, donnant ainsi un impact et une visibilité supplémentaires à cet axe important de la politique de développement culturel de l'établissement. Un projet de fusion du service d'action pédagogique et de la Mission des éditions multimédia qui développe cette offre en ligne est d'ailleurs à l'étude, témoignant de la convergence des objectifs et des missions des deux équipes.

- La base de dossiers pédagogiques sur Internet

Le projet d'une base de dossiers pédagogiques sur Internet à disposition des enseignants et des élèves a été développé à la suite d'une étude qui a précisé les attentes et les besoins des acteurs du système éducatif en matière de contenus pédagogiques culturels et qui a suscité l'attention et l'intérêt du ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre de sa politique de soutien aux produits multimédia à vocation pédagogique. Au terme de cette étude, une convention entre la Bibliothèque nationale de France, le ministère de l'Éducation nationale et le CNDP est signée en novembre 1999, définissant les modalités de collaboration de ces trois partenaires, pour la réalisation de prototypes de dossiers pédagogiques, devant inaugurer une base structurée et alimentée par des réalisations régulières⁷³ : la Bibliothèque nationale de France s'engage, dans cette convention, à assurer la conception et la réalisation de ces prototypes et à en assurer la diffusion en ligne (c'est le rôle de la Mission des éditions multimédia), en contrepartie du versement d'une contribution financière du ministère de l'Éducation nationale, s'élevant à 550 000 F dans un premier temps. Le rôle du CNDP est consultatif : il doit donner son avis concernant le choix des auteurs des dossiers et participer à leur évaluation pédagogique. Le calendrier de travail (redéfini l'année dernière) prévoit une phase de réalisation des prototypes qui doit s'achever en janvier 2001, suivi d'une phase de production à périodicité régulière.

⁷³ Cf. annexe 15.

Deux grands types de dossiers sont prévus dans cette programmation : les « grands dossiers thématiques », d'une part, et la collection de « Documents pour l'histoire », d'autre part.

- Construits autour d'un sujet qui peut se situer à la croisée de plusieurs disciplines (le Portrait, l'Utopie, les Voyages), les dossiers thématiques proposent une réflexion approfondie sur ce sujet, nourrie par un ensemble de textes de référence et de documents issus des collections de la bibliothèque. Ils s'organisent en quatre grandes parties : une entrée en matière, qui comprend un « mode d'emploi » du dossier, une définition du sujet, une exploration interactive en mots et en images et une mise en perspective dans l'espace et dans le temps ; le dossier à proprement parler, divisé en grands thèmes, explorés à partir des collections de la bibliothèque ; des pistes pédagogiques, qui proposent d'approfondir le sujet par discipline ou par niveau, sous la forme de cabinets de recherche permettant d'explorer en détail un document, d'explorer un groupe de documents, de consulter des anthologies, des citations, des biographies, de feuilleter des images (« feuilleteurs ») ou des livres (liens hypertextes avec Gallica), ou sous la forme d'ateliers proposant des pratiques artistiques, des pratiques d'écriture, etc. ; des repères : bibliographies, filmographies, références d'autres sites, chronologies, dossiers iconographiques, biographies, anthologies, cartes, glossaires, etc.. Un prototype de dossier thématique sur le thème du Portrait est actuellement en ligne sur le site de la BnF⁷⁴. Il mobilise l'ensemble des collections et des supports de la bibliothèque (enluminures médiévales, dessins, estampes, photographies, portraits littéraires extraits de Gallica, portraits monétaires, caricatures) et offre une approche très actuelle de ce thème (notamment par la rencontre avec des artistes contemporains), inscrite dans une perspective historique, artistique et littéraire. Un second dossier sur le thème de l'Enfance au Moyen Age est en cours de réalisation.

⁷⁴ <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/portrait/acc.htm> (page consultée le 12 novembre 2000). Cf. quelques extraits en annexe 16.

- La collection des « Documents pour l'histoire » comportera à terme une sélection de 100 à 300 documents parmi les plus importants et les plus significatifs des collections de la bibliothèque, organisés selon deux axes : un axe historique, par grande période, et un axe thématique couvrant une dizaine de thèmes transversaux (vie quotidienne, littérature, arts, sciences et techniques, événements historiques, etc.). Chacun de ces documents fera l'objet d'une présentation générale, d'une exploration interactive en animation flash et sera accompagné d'une analyse détaillée (texte HTML illustré d'une dizaine de pages), de fiches de repères sur les thèmes susceptible d'éclairer sa compréhension, de « clés de lecture » (choix de texte offrant des points de vue particuliers sur le document) et d'outils d'accompagnement (chronologies, cartes, glossaires, bibliographies, « feuillets » d'images, etc.). Un dossier sur le manuscrit du *Traité des Vertus démocratiques* de Raymond Queneau est actuellement accessible en ligne⁷⁵ ; il propose, à partir de l'exploration d'un manuscrit de l'écrivain, de découvrir une œuvre originale replacée dans le contexte des courants littéraires et artistiques de son époque, et de s'interroger sur le processus de la création littéraire. D'autres prototypes sont en cours de réalisation (les carnets de Villard de Honnecourt, la mappemonde d'Epsdorf, le calendrier républicain, *What can the poor apache do*, estampe contemporaine de Barry Flanagan, le franc à cheval, l'atlas d'Idrissi, l'échiquier de Charlemagne, une enluminure du Livre de chasse de Gaston Phoebus). Le programme éditorial, validé par le ministère de l'Éducation nationale et le CNDP, s'efforce de donner à voir la richesse et de la spécificité des collections de la Bibliothèque nationale, et de rendre compte de la variété des supports qu'elles représentent. Des liens hypertextes entre les dossiers thématiques, les dossiers d'accompagnement des expositions et les documents pour l'histoire sont envisagés, afin d'offrir une synergie de l'ensemble des ressources pédagogiques accessibles en ligne.

Chaque type de dossier doit pouvoir s'adapter à des situations d'enseignement variées (travail collectif ou individuel, dirigé ou autonome) mais doit également pouvoir être utilisé quel que soit la

⁷⁵ <http://www.bnf.fr/web-bnf/pedagos/queneau/acc.htm> (page consultée le 12 novembre 2000). cf. quelques extraits en annexe 17.

nature de l'équipement informatique de l'environnement pédagogique concerné : ils doivent donc intégrer toutes les possibilités de l'outil multimédia (interactivité, liens hypertextes, pluralité des parcours d'exploration d'un sujet, pluralité des degrés d'approfondissement, activités pédagogiques en ligne, jeux, etc.), mais également pouvoir être utilisés comme des documents imprimés à diffuser en classe (sous la forme de fichiers à télécharger par l'enseignant), dans le cas d'un nombre insuffisant de postes informatiques à destination des élèves.

Sur le plan formel, l'ensemble des dossiers proposés par la bibliothèque doivent être réalisés en respectant des normes précises, définies dans les chartes graphiques, ergonomiques et techniques élaborées pour chaque type de produit⁷⁶. Quelques règles générales ont été adoptées pour faciliter le repérage dans les dossiers et rationaliser leur conception : le nombre maximum de niveaux d'arborescence à partir de la page d'accueil est limité à trois ; le volume d'une page HTML est limité à deux feuillets ; le nombre d'images en format vignette dans une page de texte illustré doit être compris entre un et dix ; les intitulés des choix proposés dans le sommaire du dossier ne doivent pas excéder 20 caractères, de même que les titres des pages Web⁷⁷. L'écran est organisé en frames, ce qui permet de laisser afficher en permanence l'arborescence générale du dossier dans sa partie gauche, en même temps que le sommaire détaillé de la rubrique activée. Un accès à la page d'accueil du dossier est également toujours accessible dans la partie haute de l'écran, ainsi que l'icône en accolade, qui renvoie à la page d'accueil du site de la BnF. En ce qui concerne les images, quatre formats sont définis⁷⁸ : les mini vignettes, qui forment les feuilleteires d'image ; les vignettes, qui servent à illustrer les pages HTML ; les moyens formats, qui permettent une première visualisation des images des feuilleteires (accompagnées d'une légende brève : auteur, titre, date, support, département ou collection) ; les grands formats (accompagnés d'une notice détaillée), auxquels on accède en cliquant sur les images en moyen format.

⁷⁶ Cf. la charte des dossiers thématiques en annexe 18.

⁷⁷ Cf. la Charte ergonomique, graphique et technique des dossiers pédagogiques, p. 9.

⁷⁸ Cf. la Charte ergonomique, graphique et technique des dossiers pédagogiques, p. 9.

Sur le plan de la conception et de la réalisation, ces dossiers mobilisent un ensemble de partenaires et de compétences aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la bibliothèque : des conservateurs, pour la connaissance et l'exploitation des collections ; des chercheurs, pour la maîtrise des contenus scientifiques; des enseignants et des professionnels de l'éducation pour la réalisation et l'expertise des scénarios pédagogiques ; des professionnels de l'édition pour la préparation des dossiers ; des graphistes et des réalisateurs multimédia pour le développement des produits. L'ensemble de ces interventions sont coordonnées par la Mission des éditions multimédia, qui assure le travail éditorial et le suivi des dossiers : (définition du projet ; choix des auteurs ; élaboration du calendrier de travail ; prévisions budgétaires ; répartition entre tâches internes et tâches sous-traités (maquettes, animations flash, navigation, etc.) ; collectes des données ; traitement des images ; gestion des droits⁷⁹ ; retraitement des textes et des notices ; validation auprès des auteurs ; réalisation des pages Web ; intégration des animations sous-traitées ; référencement du produit ; actions de communication et de promotion).

En ce qui concerne le coût de la base de dossiers pédagogiques, la première étape de réalisation des prototypes, qui s'est étalée sur les années 1999-2000, représente un total de 1,4 millions de Francs, financés pour moitié par le ministère de l'Education nationale. La deuxième phase, d'un coût similaire, pourrait également bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 500 000 F. A partir de 2002, la bibliothèque doit envisager la mise en place d'une économie de production autonome.

En terme de visibilité, l'offre pédagogique de la bibliothèque bénéficie des relais de l'Education nationale et du CNDP pour assurer sa diffusion. Une politique de promotion est également menée par la Mission des éditions multimédia elle-même, sous la forme de présentations et de démonstrations dans le cadre de salons ou d'événements ponctuels. La mise en place d'outils statistiques pour évaluer la fréquentation des pages pédagogiques du site de la

⁷⁹ La bibliothèque utilise le plus souvent possible des documents libres de droits, mais elle ne peut pas échapper au problème en ce qui concerne les documents du XX^e siècle. Les négociations avec les ayant-droits se font alors au coup par coup.

bibliothèque devrait permettre dans les mois à venir de mesurer l'impact de son action. En outre, une évaluation plus qualitative des dossiers pédagogiques est envisagée à moyen terme, en partenariat avec l'Education nationale, en direction d'un échantillon de classes ou d'établissements scolaires, afin de continuer à ajuster au plus près l'offre et la demande.

IV. Mener une politique pédagogique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en bibliothèque : éléments de méthodologie

La mise en œuvre d'une politique de valorisation des collections patrimoniales sur Internet en direction de jeunes publics, suppose pour la bibliothèque, comme dans toute gestion de projet, d'adopter une démarche méthodologique rigoureuse. Nous avons tenté d'en définir les principales opérations, que nous avons regroupées en quatre grandes parties : une étape de définition de projet ; une étape de conception ; une étape de réalisation ; une étape de promotion et d'évaluation.

1. Première étape : la définition du projet.

Etude d'opportunité

Un projet de valorisation pédagogique de documents patrimoniaux sur Internet en bibliothèque s'inscrit dans le cadre général d'une politique culturelle, et doit donc satisfaire à un certain nombre de critères d'opportunité et de faisabilité, qui nécessitent une étude préalable à toute mise en œuvre. L'étude d'opportunité doit, dans la mesure du possible, associer des conservateurs, pour leur connaissance des fonds et des collections, des professionnels de l'éducation, pour leur expérience pédagogique et leur connaissance des besoins en matière éducative, ainsi qu'un spécialiste des questions multimédia, pour les problèmes d'ordre technique. Il convient en premier lieu de s'interroger sur la spécificité

des collections de la bibliothèque et leur intérêt pédagogique (caractère unique ou rare des documents ; dimension historique, littéraire ou artistique intéressante ; aspect « spectaculaire » ou « visuel » des documents) ; de définir le profil et les attentes du public que l'on souhaite atteindre (quel type de public : enseignants, élèves de collèges, élèves de lycées ; contenu des programmes scolaires ; quelle(s) discipline(s) concernée(s), etc.) ; de s'interroger sur l'opportunité du support virtuel par rapport à une programmation réelle (objectifs de diffusion dans l'espace et dans le temps ; potentialités du multimédia, interactivité, etc.). Il convient par ailleurs de se demander quelle articulation pourrait avoir le projet pédagogique en ligne avec la politique culturelle générale de la bibliothèque, et comment créer une synergie entre les différents pôles d'activités de la bibliothèque (profiter d'une campagne de numérisation d'un fonds pour mettre en œuvre un projet pédagogique, par exemple). L'ensemble de ces questions préliminaires doit aboutir à la sélection des documents ou des fonds patrimoniaux les plus pertinents et les plus adaptés, qui feront l'objet du programme éditorial définitif, validé par le conseil scientifique de la bibliothèque, après l'étude de faisabilité.

- Etude de faisabilité

La faisabilité du projet suppose des moyens en personnel (disponibilité et compétences, en particulier dans le domaine multimédia), des moyens techniques et informatiques (on peut cependant estimer que la majorité des bibliothèques disposent actuellement de l'équipement nécessaire à la réalisation de sites Web), et surtout des moyens financiers. Le dégagement d'un budget pour la mise en œuvre d'un projet de ce genre est décidé par la direction de la bibliothèque, en fonction du budget disponible alloué à la programmation culturelle. Il doit être prévu très en amont de la mise en œuvre du projet, même si il est précisé et réajusté par la suite, lors de la phase de conception. Le coût moyen d'un projet de valorisation pédagogique de documents patrimoniaux sur Internet est très difficile à chiffrer et peut être extrêmement variable, en fonction de sa taille, de la nature de son contenu (textes/images essentiellement, ou intégration de séquences sonores ou vidéo), de la complexité de son

architecture et de ses modalités de navigation, etc.. A titre de référent supérieur, on peut indiquer que les gros dossiers thématiques de la BnF coûtent entre 50 000 et 100 000 F, mais ils sont relativement lourds et complexes. Des produits beaucoup plus légers peuvent être facilement envisageables à l'échelle des bibliothèques municipales. En matière de financement, outre le soutien accordé par le ministère de l'Education nationale aux meilleures projets qui lui sont soumis, des subventions peuvent être accordées par les collectivités locales ou les entreprises privées de la région. Par ailleurs, des coéditions avec des organismes culturels ou éducatifs locaux (musée, CRDP, etc.) peuvent être envisagés pour réduire les coûts de réalisation.

- Choix du programme éditorial

A partir des conclusions de l'étude d'opportunité, et en fonction des moyens dégagés dans l'étude de faisabilité, le programme éditorial définitif du projet doit être défini et validé (quel(s) thème(s) ? ; quelle(s) collections(s) ? ; quel type de produit envisagé ?).

- Constitution d'une équipe

Une fois que le projet est validé et que le financement en est assuré, il faut constituer l'équipe qui sera chargée de le mener à bien, en définissant précisément le rôle et les attributions de chacun. L'équipe doit se composer au minimum d'un chef de projet, chargé d'assurer le suivi du dossier sur le plan éditorial et financier, de coordonner les différentes phases de sa mise en oeuvre et de faire respecter les échéances successives ; d'un ou plusieurs auteurs, (il est préférable, dans la mesure du possible, d'associer les compétences d'un conservateur ou d'un chercheur, pour l'exploitation scientifique des collections et d'un enseignant, pour l'exploitation pédagogique) ; et d'une personne maîtrisant les éditeurs HTML, chargée de la réalisation des pages du site. Il est toutefois possible de sous-traiter en totalité ou en partie cette étape du projet à des sociétés de production multimédia. Il faut alors bien définir les tâches à sous-traiter (maquette, animations lourdes, etc.) et celles qui seront réalisées en interne, et prendre des contacts avec les sociétés concernées pour faire établir des devis. D'autres contributions

peuvent être sollicitées, en fonction de l'envergure du projet, pour effectuer des recherches documentaires ou iconographiques et pour assurer le travail éditorial (retraitement des textes, rédaction de notices, corrections typographiques, etc.). Il est en outre très utile d'associer au travail de l'équipe le personnel chargé de la reproduction et de la numérisation des documents.

- **Elaboration d'un calendrier de travail**

L'organisation des principales étapes du projet et la planification des différentes échéances sont effectuées par le chef de projet. L'élaboration du calendrier de travail est un moment important pour évaluer la charge de travail que représente un projet ; il permet ensuite de tenir lieu de tableau de bord pour chacun des membres de l'équipe et de servir de « base contractuelle » pour les collaborations et les partenariats extérieurs.

- **Rédaction d'un cahier des charges**

Au terme de cette première phase du projet, il est indispensable de formaliser les orientations choisies dans un document écrit auquel tous les acteurs et partenaires pourront se reporter. Ce document doit faire apparaître les objectifs du projet, le public ciblé et ses besoins, le programme éditorial, les moyens mis au service du projet, les partenaires engagés et le calendrier de réalisation, ainsi que des annexes éventuelles (résultat de l'étude d'opportunité, évaluations budgétaires, etc.).

2. Deuxième étape : la conception du projet

- **Définition d'un cadre de travail**

La première étape de la phase de conception du projet consiste à définir précisément le type de produit que l'on souhaite réaliser : il convient donc de déterminer très rapidement le volume global du produit (longueur et nombre de pages/nombre d'images/présence de son ou d'images animées), et le mode de diffusion auquel on s'adresse (modem

à faible débit ou liaison à haut débit), qui conditionne le choix entre des produits plutôt textuels et légers, ou des produits complexes et lourds en terme multimédia, supposant des conditions optimales de consultation. Il faut également prévoir à ce stade le type de situation d'enseignement que l'on souhaite susciter (travail autonome ou dirigé ; individuel ou en groupe), qui conditionne la conception du scénario.

- Conception du scénario

La conception du scénario est l'une des étapes principales du projet. A partir de la matière scientifique sur les documents fournie par les conservateurs et les chercheurs, il s'agit d'élaborer la structure et l'architecture du produit, de construire son arborescence et de définir ses niveaux d'interactivité et ses modalités de navigation dans une perspective pédagogique. Il faut prévoir les différents parcours d'exploration possibles, la présence des liens hypertextes, l'articulation des textes, des images et des animations. Il faut également prévoir la nature des documents d'accompagnement et des pistes et ateliers pédagogiques qui viendront enrichir le produit. De la pertinence et de la créativité du scénario dépend la qualité du produit.

- Collecte, rédaction et mise en forme des données

L'étape suivante concerne l'élaboration du contenu proprement dit : rédaction des textes des différentes parties du scénario ; recherche documentaire et iconographique ; sélection des documents patrimoniaux figurant dans le dossier ; rédaction des notices de ces documents ; gestion des problèmes de droit⁸⁰ ; reproduction et numérisation des documents, selon des formats et des niveaux de résolution définis au préalable⁸¹ ; traitement des images (recadrage, retouches, etc.) ; traitement du son et de l'image animée ; conception des outils

⁸⁰ Pour les documents qui ne sont pas libres de droit, suivre les procédures des fiches de la Direction du Livre et de la Lecture : <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation/fr/dll/juridi.html> (page consultée le 15 novembre 2000).

⁸¹ Pour cette étape, suivre les recommandations de la DLL au ministère de la Culture : *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques*, Direction du Livre et de la Lecture, 1998, chapitre 11 : « La reproduction des documents patrimoniaux : problématique générale » par Jacques Deville et chapitre 13 : « La numérisation des documents patrimoniaux » par Gaëlle Bequet.

d'accompagnement (chronologie, bibliographie, filmographie, anthologie, glossaire, carte, etc.) ; élaboration des pistes et des ateliers pédagogiques ; relecture et corrections typographiques. Cette étape s'achève par une mise en forme des données dans les différents fichiers (textes, images, sons, images animées) qui seront communiqués à la personne chargée de la réalisation des pages Web.

3. Troisième étape : la réalisation du projet

- Réalisation de la maquette du produit

Cette étape nécessite des compétences en matière de graphisme et d'ergonomie multimédia. Elle gagnera à être confiée à des spécialistes. Elle peut être soumise à un certain nombre de recommandations définies au moment de la phase de conception, concernant les modalités de navigation, la structure de l'écran (utilisation de frames, modalité d'affichage du menu, etc.), ou à des critères esthétiques et graphiques (respect de certains éléments de la charte graphique du site de la bibliothèque ; utilisation de palettes de couleurs plus adaptés à certains types de documents, etc.).

- Réalisation et intégration des pages Web :

La réalisation et l'intégration des pages Web se fait à l'aide d'éditeurs HTML classiques comme Frontpage ou Dreamweaver, à partir des différents fichiers de texte, d'image, de son ou d'image animée qui ont été préparés au cours de la phase de conception des contenus. Les liens sont construits à la fin.

- Validation et test final du produit

Une fois réalisé, le produit est soumis à l'examen de ses auteurs et du conseil scientifique de la bibliothèque pour la validation finale. Cette validation tient lieu d'ultime relecture. La cohérence et l'efficacité du produit y sont évaluées. On procède également à une vérification « technique » avant la mise en ligne : test du bon fonctionnement de la navigation, des liens hypertextes, des animations, etc.

- mise en ligne

L'étape ultime est la mise en ligne du produit, effectuée par le Webmaster de la bibliothèque.

4. Quatrième étape : la promotion et l'évaluation

- Référencement du produit

Pour une bonne visibilité du produit sur le Web, il faut s'assurer d'un bon référencement de ses pages par les moteurs de recherche, ainsi que par les portails de ressources éducatives comme *éducasource*.

- Promotion et publicité

Il faut surtout engager des actions de promotion et de valorisation du site, et tout particulièrement en direction des acteurs du système éducatif, dont la sensibilisation est indispensable au succès du produit. Ces actions de promotion peuvent prendre la forme d'une présentation du projet sur la page d'accueil du site de la bibliothèque, d'une présentation dans le journal ou la brochure d'information de la bibliothèque ; d'une publication d'une brochure spéciale consacrée au projet ; de contacts avec la presse locale, régionale et spécialisée ; d'une publicité auprès des différents relais du système éducatif (Centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique, Centres de Documentation et d'Information des établissements) ; de l'organisation de séances de démonstration avec des enseignants, dans la bibliothèque ou dans les établissements, etc.. Si la traduction du site est envisagée, il faut également penser à contacter les partenaires internationaux.

- Evaluation

Il est très important de prévoir une évaluation du site pour déterminer son impact et le succès rencontré auprès du public ciblé, et pour éventuellement réajuster l'offre à la demande dans des projets ultérieurs. Cette évaluation doit être, dans la mesure du possible, à la fois quantitative (statistiques de fréquentation des pages Web) et qualitative,

sous la forme de tests sur des classes ou des groupes d'élèves, permettant d'observer l'appropriation et l'exploitation qui est faite des différentes parties du produit.

Conclusion

L'utilisation d'Internet comme support d'une politique de valorisation des collections patrimoniales en direction des jeunes publics est un axe de médiation culturelle encore largement inexploré par les bibliothèques, mais qui nous semble devoir prendre de l'importance dans les années à venir : la diffusion et la mise en valeur du patrimoine sont en effet plus que jamais d'actualité ; la place d'Internet dans les politiques documentaires et culturelles des bibliothèques est croissante ; et dans la perspective générale d'élargissement des publics qui anime les bibliothèques, le public scolaire apparaît comme un public privilégié et très bien identifié qui reste encore à conquérir à large échelle. La mobilisation de l'Education nationale et de la plupart des acteurs du système éducatif autour du multimédia à vocation pédagogique et culturelle constitue un contexte très favorable pour les bibliothèques, dont les collections patrimoniales doivent participer au fondement de l'identité culturelle et civique des jeunes générations.

Annexes

Annexe 1 : Pages d'accueil d'une sélection de sites de bibliothèques françaises et étrangères p. II

Annexe 2 : Deux exemples de présentation des fonds patrimoniaux d'une bibliothèque sur Internet (Bibliothèque municipale de Lyon et Bibliothèque municipale de Melun) p. XIX

Annexe 3 : deux exemples de présentation de fonds spécifiques d'une bibliothèque sur Internet (les fonds Montaigne et Montesquieu à la Bibliothèque municipale de Bordeaux) p. XXIV

Annexe 4 : Extrait de l'exposition virtuelle sur la Bible de Saint Bernard à la Bibliothèque municipale de Troyes et sur « L'héritage sépharade d'Afrique du nord » de la Bibliothèque nationale du Québec p. XXX

Annexe 5 : Page d'accueil des expositions virtuelles sur le site de la Bibliothèque nationale de France p. XXXIX

Annexe 6 : Tableaux présentant l'évolution du nombre d'ordinateurs dans les établissements scolaires entre 1997 et 2000 et l'évolution des connexions à Internet. p. XL

Annexe 7 : Exemples de fiches d'identité de produits multimédia à vocation pédagogique, soutenus par le ministère de l'Éducation nationale, publiées sur le site *educnet*. p.XLI

Annexe 8 : Exemples de fiches descriptives de ressources multimédia à vocation pédagogiques publiées sur le site *Educasource*. p. XLVI

Annexe 9 : Pages extraites du site Internet du château de Versailles : p. XLVIII

Annexe 10 : Pages du site pour les enfants de la bibliothèque du Congrès « America's story ». p. LII

Annexe 11 : Exemple de fiches d'information du site « America's story » p. LVIII

Annexe 12 : Pages du site éducatif de la British Library, « Living words » p. LXI

Annexe 13 : Exemple de dossier pédagogique du site « Living words » p. LXVII

Annexe 14 : Pages du « Réseau pédagogique », sur le site de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXII

Annexe 15 : Convention entre la Bibliothèque nationale de France, le ministère de l'Education nationale et le CNDP pour la réalisation d'une base de dossiers pédagogiques sur Internet. p. LXXV

Annexe 16 : Pages extraites du dossier pédagogique *Le Portrait*, sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXXI

Annexe 17 : Pages extraites du dossier pédagogique sur le *Traité des vertus démocratiques* de Queneau, sur le site de la Bibliothèque nationale de France. p. LXXXIX

Annexe 18 : Extrait de la charte graphique ergonomique et technique des dossiers pédagogiques de la Bibliothèque nationale de France. p. XCIII